

Analyse rapide de genre – Niger

RAPPORT FINAL

unicef 

 Bundesministerium für
wirtschaftliche Zusammenarbeit
und Entwicklung


SAMUEL HALL.



NOVEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE	3
ACRONYMES	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
1. INTRODUCTION	9
2. MÉTHODOLOGIE	9
3. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE	10
4. RÉSULTATS ET ANALYSE	11
5. CONCLUSION	24
6. RECOMMANDATIONS	24
ANNEXES	30
Bibliographie	30

GLOSSAIRE

Analyse de genre	« Elle se rapporte à un examen attentif et critique de la façon dont les différences dans les rôles, les activités, les besoins, les possibilités et les droits / droits de genre affectent les hommes, les femmes, les filles et les garçons dans certaines situations ou contextes. Un élément clé de l'analyse de genre est l'examen de l'accès et du contrôle des femmes et des hommes aux ressources, surtout aux ressources économiques, politiques et informationnelles et à l'accès et au contrôle du temps. D'autres facteurs importants d'analyse doivent être pris en considération avec le genre y compris l'âge, le niveau de pauvreté, l'origine ethnique, la race et la culture. » (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) 2015).
Autonomisation	« Désigne le renforcement de la confiance en soi, l'élargissement des choix, l'accès accru et le meilleur contrôle des ressources ainsi que les actions ayant un effet sur les structures et les institutions qui renforcent et perpétuent la discrimination et les inégalités basées sur le genre. » (CARE 2018)
Enfant	« un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans. » (Article 1 de la Convention relative aux droits de l'enfant , Organisation des Nations Unies)
Égalité de genre (ou de sexe)	« L'égalité entre les hommes et les femmes, ou l'égalité de genre, se réfère à l'égalité des droits, aux responsabilités et aux chances des femmes et des hommes, des garçons et des filles. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes deviendront identiques, mais que leurs droits et leurs chances ne dépendront pas de savoir s'ils sont nés de sexe masculin ou féminin. L'égalité de genre implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes sont pris en compte, en reconnaissant la diversité des différents groupes des femmes et des hommes. L'égalité de genre n'est pas une affaire exclusivement de femmes car elle offre des avantages tant pour les hommes que pour les femmes et elle est un droit humain essentiel. » (PNUD 2015) L'égalité de genre est une condition préalable au développement durable, et renvoie également à l' Objectif 5 des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU) .
Genre	« l'identité, aux attributs et au rôle de la femme et de l'homme, tels qu'ils sont définis par la société, et à la signification sociale et culturelle que la société donne aux différences biologiques, ce qui engendre des rapports hiérarchiques entre femmes et hommes et se traduit par une répartition du pouvoir et des droits favorables aux hommes et désavantageux pour les femmes. Ce positionnement social de la femme et de l'homme est fonction de facteurs politiques, économiques, culturels, sociaux, religieux, idéologiques et environnementaux et peut se modifier en fonction de la culture, de la société et du groupe social. » (CARE 2018)
Intersectionnalité	« L'intersectionnalité est une théorie féministe, une méthodologie de recherche et un point d'appui pour tout plan d'action pour la justice sociale. Elle commence par la prémisse que les gens vivent multiples identités à différents niveaux, identités issues des relations sociales, d'un passé et du fonctionnement des structures de pouvoir. » (AWID (Association for Women Right's Development), Les droits de la femme et le changement économique No. 9, août 2004).
Résilience	Dans les Directives communes des Nations Unies pour aider à construire des sociétés résilientes (2020) , la résilience est définie comme « la capacité des individus, ménages, communautés, villes, institutions, systèmes et sociétés à prévenir, résister, absorber, s'adapter, répondre, et de se rétablir de manière efficace et positive face aux effets potentiellement négatifs d'un aléa, tout en préservant un niveau acceptable de fonctionnement et sans compromettre sur le long terme les ressources de la communauté ».
Sensibilité au genre	« La sensibilité au genre se réfère aux résultats qui reflètent une compréhension des rôles et des inégalités entre les genres et qui font un effort pour encourager une participation égale et une distribution juste et équitable des avantages. La sensibilité au genre est réalisée grâce à l'analyse de genre et à l'inclusion du genre. » (PNUD 2015) Suivant l'outil du Continuum du genre élaboré par UNICEF, la sensibilité au genre n'est qu'une première étape sur un spectre allant de la programmation dite « aveugle au genre » (<i>gender blind</i>) ou même néfaste ou discriminatoire au genre (<i>gender discriminatory / unequal</i>), « sensible au genre » (<i>gender aware</i>), « adaptée au genre » (<i>gender-responsive</i>) – c'est-à-dire qu'il considère de manière proactive et explicite les rôles de genre, les normes de genre, les relations de pouvoir et d'influence et l'environnement général de genre selon le contexte, ou « porteur de transformation au genre » (<i>gender-transformative</i>). Chacune de ces catégories du continuum est définie en fonction de la manière dont elle tente de faire évoluer – ou non – les normes sociales et de genre discriminatoires. (UNICEF, Note technique, n.d.)

Sexe (biologique)

Caractéristiques physiques et biologiques qui différencient hommes et femmes ([CARE 2018](#)).

S'agissant de la différence entre le genre et le sexe, le PNUD précise : « Le genre et le sexe sont différents mais interdépendants. Le genre est un attribut social et le sexe est un attribut biologique où les individus sont presque toujours clairement homme ou femme. La société forme et normalise les différents rôles et comportements basés sur le sexe masculin ou féminin des gens et ces rôles et ces relations socialement déterminés sont désignés comme des attributs de genre. L'orientation sexuelle influe également sur les rôles et les comportements des individus et comment les différentes sociétés traitent les lesbiennes, gays, bisexuel(le)s et transsexuel(le)s avec différents degrés d'attentes et de discrimination. » ([PNUD 2015](#))

ACRONYMES

ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
ARG	Analyse rapide de genre
ATPC	Assainissement total piloté par la communauté
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes
COVID-19	La maladie à coronavirus 2019
DRPFPE	Direction Régionale de Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GANE	Groupe armé non étatique
GHM	Gestion d'hygiène menstruelle
MGF	Mutilations génitales féminines
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	Violence basée sur le genre

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La présente étude est une analyse rapide de genre (ARG) réalisée par Samuel Hall pour le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et se base sur une approche principalement qualitative, suivant la méthodologie d'analyse rapide de genre élaborée par CARE International. Elle vise à évaluer les problématiques et enjeux de genre au Niger, plus particulièrement dans les régions de mise en œuvre du programme « Construire la Résilience au Sahel » soit, à Maradi, Tahoua et Zinder. Celle-ci se base sur une revue de littérature, revue des stratégies programmatiques clés du programme, un sondage en ligne, et la conduite d'entrevues avec des informateurs clés.

L'étude vise à répondre aux trois questions suivantes :

<p>Question de recherche</p> <p><i>Quelles sont les principales problématiques de genre dans les régions de mise en œuvre du programme "Construire la résilience au Sahel" au Niger ?</i></p>	<p>Objectifs de l'ARG</p> <p><i>Quelles sont les implications pour le programme ? Quelles solutions aux inégalités de genre le programme peut-il offrir ?</i></p>	<p>Stratégie et activités recommandées</p> <p><i>Quelles stratégies et activités adopter pour une programmation au minimum adaptée au genre et au mieux, transformatrice de genre ?</i></p>
--	--	--

Principales constatations

Principaux domaines d'enquête

Les trois régions d'intervention du projet « Construire la Résilience au Sahel » au Niger, à savoir, Maradi, Zinder et Tahoua, sont les plus peuplées du Niger, avec une population à dominance culturelle Haoussa. Elles présentent un contexte fortement islamisé. Les dynamiques de genre qui y prévalent sont à tendance patriarcale et hiérarchisée entre hommes et femmes. Cela est principalement dû au poids de la culture et de la religion sur les normes sociales de ces régions.

Une division claire des rôles et des tâches entre les hommes et les femmes existe au sein des foyers de la zone d'intervention. Ainsi, l'homme a tout d'abord un rôle de prise de décision et de pourvoyeur des besoins de la famille, tandis que la femme est en premier lieu en charge de la gestion de la sphère domestique. Il existe entre l'homme et la femme une relation basée sur une dynamique d'autorité et d'obéissance. Ainsi, de par son statut subordonné, celle-ci est peu impliquée dans les décisions importantes de la famille.

Ce manque de participation des femmes dans la prise de décision se retrouve aussi dans la sphère publique. Cependant, dans les instances de prise de décision traditionnelles locales, les femmes sont d'abord représentées par les femmes « *tambara* », qui sont des conseillères auprès des chefs de cantons.

Il existe au Niger un conflit d'application entre la loi juridique, la loi coutumière et les principes religieux. En effet, les droits et libertés juridiques des femmes ne sont pas toujours assurés et protégés, surtout en matière d'accès à la terre et de prise de décision sur des questions les concernant directement tels que le recours à la planification familiale et les décisions par rapport au nombre d'enfants.

Le manque d'autonomisation des femmes dans les régions du programme ainsi que leur accès limité au foncier et leur état de dépendance vis-à-vis des hommes affectent significativement leurs capacités d'adaptation aux crises, aux chocs et aux situations inhabituelles, notamment lorsque leur mari part en exode, parfois pendant des années, à la recherche d'opportunités professionnelles. L'autonomisation des femmes et leur implication dans la prise habituelle de décision sont des éléments clés à prendre en compte pour favoriser leur résilience.

Selon une étude de l'initiative Spotlight menée en 2021, les femmes (38,2%) sont plus touchées que les hommes (16,3%) par les violences basées sur le genre (VBG) au Niger.¹ Les formes de VBG les plus courantes au Niger, y compris dans les trois régions couvertes par le programme, sont les violences psychologiques, les dénis de ressources, et les violences physiques.² Cependant, les victimes portent rarement plainte par peur d'apporter le déshonneur sur la famille, ainsi que par manque de confiance dans le système judiciaire.

Analyses sectorielles

- Eau et assainissement

Dans les régions de mise en œuvre du programme, les femmes et les filles font d'abord face à des obstacles physiques et économiques d'accès à l'eau, à cause de l'éloignement fréquent des points d'eau et de l'existence d'une tarification

¹ Initiative Spotlight, « Etude sur l'ampleur et les déterminants des violences basées sur le genre au Niger », x.

² Initiative Spotlight, 19.

indifférenciée d'utilisation des services d'eau. De plus, seulement 53,7% des formations sanitaires de la zone d'intervention possèdent des installations d'eau et d'assainissement améliorées.³ Ce manque d'installations en eau et assainissement dans les infrastructures de santé sont un important facteur décourageant le recours à ces services par les femmes, et qui représente donc une priorité à adresser.⁴ Par ailleurs, seules 31,4% des écoles sont équipées en eau dans les trois régions, et l'insuffisance de latrines séparées pour les filles et les garçons, ainsi que l'insuffisance de prise en charge des filles en matière de gestion d'hygiène menstruelle (GHM) sont des facteurs d'absentéisme, voire de décrochage scolaire des filles.

- Santé

Les femmes et les enfants font face à d'importants problèmes d'accessibilité des services de santé du fait de leur éloignement géographique⁵ et du fait que les femmes et les filles ne peuvent pas se rendre aux centres de santé sans l'autorisation préalable de leur mari, ou d'un membre de la famille du mari pour accoucher. De plus, la faible qualité de l'accueil et des services de santé est un facteur décourageant le recours aux services par les femmes et les familles, notamment pour l'assistance à l'accouchement.

Bien que les hommes aient été les plus touchés d'un point de vue médical par le virus,⁶ la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact important sur les services de santé au Niger.⁷

- Nutrition

Selon les données de l'enquête de base, le taux de prévalence de la malnutrition chronique dans les régions ciblées par le programme est de 58%, avec le taux le plus haut à Zinder (64,3%) et le taux le plus bas à Tahoua (39,5%).⁸ De plus, la prévalence de la malnutrition aiguë globale est de 15,1%, ce qui dépasse largement les seuils de sévérité définis par l'OMS.⁹ Les quatre déterminants principaux de la malnutrition chronique au Niger sont : le statut matrimonial et le niveau d'éducation de la mère/gardienne, le type de latrines utilisé par le ménage, et le mode d'évacuation des ordures ménagères.¹⁰ Le manque d'autonomisation des femmes et leur limite d'accès à la terre impacte significativement l'état nutritionnel de leurs enfants.¹¹

- Éducation

Les régions couvertes par le programme se distinguent par un taux net de fréquentation scolaire plutôt bas (42%), présentant des disparités entre les garçons (46,6%) et les filles (37,5%) et le milieu rural (40,9%) et urbain (73,9%).¹² De manière générale, les premières barrières d'accès à l'éducation des filles et des garçons dans les trois régions sont la difficulté des ménages à assumer les coûts liés à l'éducation du fait de la pauvreté ainsi que l'éloignement des écoles.¹³ L'abandon scolaire des filles y est une priorité à adresser, notamment par des efforts ciblés sur la qualité de l'éducation et le soutien scolaire, étant donné qu'il est généralement suivi du mariage des filles concernées.

- Protection de l'enfance

Selon l'étude de base, les régions couvertes par le programme ont enregistré un taux de 44% de cas de violence, d'abus et d'exploitation d'enfants en 2020.¹⁴ Les types d'abus, de violence et d'exploitation d'enfants les plus courants dans les trois régions de mise en œuvre sont le mariage d'enfants, les viols, l'exploitation économique des filles et des garçons, ainsi que les châtiments corporels à la maison et à l'école. Les régions couvertes par le programme affichent la plus forte prévalence dans le pays, avec un taux de 89% à Maradi, de 87% à Zinder et de 76% à Tahoua.¹⁵

Il est courant pour les garçons de ces régions de partir en exode vers les pays voisins ou dans les grandes villes à la recherche d'opportunités économiques pendant la saison sèche, à partir de l'âge de 10 ans.¹⁶ Ces garçons se retrouvent dans une situation de vulnérabilité lors des déplacements, car ils sont fortement exposés à des risques tels que le banditisme, le vol et l'enrôlement par les groupes armés.¹⁷

³ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 98.

⁴ Entretien avec un informant clé, UNICEF, programme « Construire la Résilience au Sahel », juillet 2021.

⁵ Entretien avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », juillet 2021.

⁶ Ndiaye, Friedrich-Ebert-Stiftung, et Peace and Security Centre of Competence Sub-Saharan Africa, « Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest », 25.

⁷ Entretien avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

⁸ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 75.

⁹ BMZ, UNICEF, 73.

¹⁰ INS Niger et al., « Enquête nationale de nutrition selon la méthodologie SMART, Niger 2020 », 86.

¹¹ INS Niger et al., 86.

¹² BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 90.

¹³ REACH, « Niger - Evaluation multisectorielle des besoins (MSNA) - Janvier 2021 », 24.

¹⁴ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 95.

¹⁵ Save the Children et al., « Child Marriage in Niger », 1.

¹⁶ « Young and on the Move in West Africa », 15.

¹⁷ Entretien avec un informateur clé, DRPFPE, Maradi, juillet 2021.

Recommandations clés

Diverses recommandations sectorielles sont proposées à l'UNICEF afin de renforcer son programme « Construire la Résilience au Sahel » au Niger, d'assurer la sensibilité au genre comme critère minimal, et de promouvoir des sentiers de programmation porteuse de transformations pour le genre au possible, tout en tenant compte des particularités locales des lieux d'interventions. Celles-ci sont détaillées dans la Chapitre 7 de ce document. Notamment :

- Dans le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) il est recommandé à l'UNICEF de prioriser l'amélioration des conditions d'accès à l'eau des femmes par la construction de systèmes d'approvisionnement en eau dans les régions prioritaires. Dans le court terme, une plus grande implication des hommes dans la collecte pourrait pallier aux défis sécuritaires auxquels les femmes font face lors de la collecte d'eau, même si ceux-ci demandent une réponse plus adaptée sur le long terme.
- Dans le secteur de la santé il est proposé d'adresser les barrières d'accès à la santé des femmes en impliquant les acteurs clés de la communauté tels que les prestataires, les familles et les chefs traditionnels et religieux.
- Dans le secteur de la nutrition, des efforts de promotion de l'accès à la terre des femmes et une meilleure autonomisation des femmes sont suggérés comme base de solution aux défis structurels de nutrition.
- Dans le secteur de l'éducation il est conseillé de mettre la lutte contre les violences en milieu scolaire et une meilleure prise en charge des victimes de ces violences au cœur des priorités de la programmation, afin de créer un environnement où les filles étudient en toute sécurité. Une revue des curricula scolaires est aussi recommandée pour éliminer tous les passages contenant des stéréotypes de genre.
- Dans le secteur de la protection de l'enfance et la lutte contre les VBG il est fortement recommandé de continuer à faire du maintien des filles à l'école une priorité pour prévenir le mariage d'enfants, comme cela est déjà prévu par le programme.

Recommandations multisectorielles pour une programmation sensible et porteuse de transformations au genre

Afin de mieux répondre à l'objectif de l'UNICEF d'instaurer une programmation porteuse de transformation au genre pour le projet « Construire la Résilience au Sahel » au Niger, une stratégie consistant à adresser les causes profondes des inégalités de genre devra être adoptée.

Cette stratégie devra principalement s'appuyer sur l'implication active de tous les acteurs locaux ayant un pouvoir d'influence et de changement des normes sociales, afin d'assurer la réceptivité des populations locales. Le dialogue communautaire sera un outil privilégié afin de mettre en place un processus participatif et inclusif. L'approche principale consistera à combattre les biais culturels existants à l'origine des inégalités de genre, à revaloriser le rôle des femmes comme membres actifs au sein de la communauté, ainsi qu'à systématiquement prendre en compte les besoins des femmes, des filles et garçons tout au long de la programmation.

Les détails de la stratégie proposée sont présentés ci-dessous :

APPROCHE STRATÉGIQUE RECOMMANDÉE

COMMENT AGIR ? Obstacles et difficultés à adresser et opportunités de changement

- Des traditions et normes sociales limitant la liberté d'accès des femmes et des filles aux services sociaux essentiels à leur survie et leur développement
- Des normes sociales, culturelles et religieuses nuisant au développement des femmes, des filles et des garçons
- Une faible participation des femmes dans les structures de prise de décision publiques
- Une coexistence conflictuelle entre la loi juridique, la loi coutumière, et la loi religieuse
- Une vulnérabilité exacerbée des femmes, des filles et des garçons
- Un manque d'autonomisation des femmes qui a pour corollaire une forte dépendance des femmes aux hommes
- La présence de femmes tambara conseillères des chefs de canton et de femmes leaders dans toutes les communautés
- L'engagement actif des associations de jeunes dans les communautés

OÙ AGIR ? Les lieux et plateformes de changement à prioriser

- Les associations locales de femmes qui jouent un rôle d'orientation et d'éducation important sur les thématiques considérées comme sensibles ou taboues (VBG, inégalités des sexes, menstruations, ...)
- Les écoles de maris et les écoles de futurs maris qui sont des espaces de sensibilisation et de dialogues sur la santé maternelle et qui peuvent être utilisés pour d'autres domaines
- Les espaces de dialogue communautaire impliquant tous les acteurs de la communauté (ménages, chefs communautaires, organisations locales et acteurs étatiques) qui sont des points d'entrée important pour les changements de normes sociales
- Les écoles, qui peuvent jouer un rôle éducatif important pour combattre les discriminations contre les filles et les tabous liés aux menstruations

AVEC QUI AGIR ? Acteurs à impliquer

- Les chefs religieux, chefs traditionnels, et associations locales qui ont le pouvoir d'influencer et éduquer les communautés sur les problématiques de genre et les pratiques et croyances culturelles néfastes
- Les hommes et les garçons, sans qui les objectifs d'égalité de genre ne peuvent être achevés
- Les acteurs étatiques, y compris la DRPFPE, qui ont l'autorité nécessaire pour défendre les principes juridiques protégeant les intérêts des femmes
- Les associations de jeunes qui jouent un rôle important de sensibilisation et de porte-voix des filles et des garçons dans les communautés
- Les femmes tambara qui jouent un rôle d'intermédiaires entre les chefs traditionnels et les femmes
- Les femmes leaders qui ont une influence positive sur les femmes, les filles et les autres membres de la communauté

1. INTRODUCTION

La présente étude est une analyse rapide de genre visant à évaluer les problématiques et enjeux de genre au Niger, plus particulièrement dans les régions de mise en œuvre du programme « Construire la Résilience au Sahel » de l'UNICEF, soit, à Maradi, Zinder et Tahoua. Elle s'inscrit dans un effort continu de l'UNICEF de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, notamment à travers la mise en œuvre de programmations adaptées au genre et transformatrices de genre.

Le Niger, avec sa surface de 1.267.000 km² est un vaste pays enclavé partageant ses frontières avec d'autres pays tels que le Nigeria, le Mali et le Burkina Faso. Il s'agit d'un des pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique et fait face à de nombreux défis sécuritaires, économiques et politiques qui mettent à mal sa résilience, y compris dans les régions de mise en œuvre du programme.

Ainsi, la région de Tahoua est affectée par les débordements de violence liés au conflit du Mali avec qui elle partage ses frontières, tandis que la région de Maradi est touchée par l'instabilité du Nord-Ouest du Nigeria en lien avec les activités de Boko Haram. La région de Zinder, bien qu'étant la région la plus calme des trois, n'est pas épargnée par l'insécurité liée au banditisme, et est une région à fortes dynamiques migratoires.

En matière de genre, avec un indice d'inégalités de genre de 0,642, le Niger se place à la 154^{ème} place du classement sur 162 pays en 2020.¹⁸ Les importantes inégalités de genre qui prévalent dans le pays se retrouvent aussi dans les régions concernées par le programme et affectent les capacités de résilience des communautés, de par leurs implications sociales et économiques.

Ces éléments du contexte seront pris en compte tout au long de notre analyse, car ils ont dans certains domaines un impact sur le bien-être, l'accès aux services et la protection des droits et libertés des femmes, des filles et des garçons.

2. MÉTHODOLOGIE

Cette analyse de genre a été réalisée sur 17 jours en juillet-août 2021, et s'inscrit dans une recherche multi-pays réalisée par Samuel Hall pour l'UNICEF.

Elle se base sur une approche principalement qualitative, suivant la méthodologie d'analyse rapide de genre élaborée par CARE International qui repose sur des principes de rapidité, d'imperfection et d'utilité pratique.¹⁹ Cependant, contrairement aux analyses rapides de genre traditionnelles, la présente analyse ne se focalise pas sur une situation d'après-crise, bien que les impacts de la COVID-19 y soient pris en compte.

L'objectif de cette analyse est de développer une meilleure compréhension du contexte de genre des zones cibles du programme et d'identifier ses implications pour le programme « Construire la résilience au Sahel » dans un délai court et sur la base d'un nombre limité d'acteurs/experts clés et d'une collecte de données de terrain limitée.

La méthodologie de recherche inclut :

- Une revue de littérature de la littérature existante relative au genre et différents domaines liés aux secteurs d'activité du programme, avec une attention particulière pour les informations et données ventilées par genre, sexe et région.
- Une revue des stratégies programmatiques clés du programme, afin d'examiner dans quelle mesure elles répondent, sont susceptibles de répondre, ou ne répondent pas aux défis constatés en matière de genre.
- Un sondage en ligne sur un échantillon de répondants (14) composés des partenaires de mise en œuvre et du personnel du programme.
- La conduite d'entrevue avec des informateurs clés (11) ayant une expertise sur les problématiques de genre dans le pays et les régions étudiées, y compris sur les questions de genre liées aux domaines d'intervention du

Figure 1 - Carte des lieux d'interventions du programme au Mali, en Mauritanie et au Niger



¹⁸ UNDP, « Gender Inequality Index (GII) | Human Development Reports ».

¹⁹ Guide de bonnes pratiques : Analyse genre (Good Practices Framework: Gender Analysis),

programme, soit : des spécialistes et experts en genre des agences des Nations Unies, des spécialistes sectoriels de l'UNICEF, y compris ceux impliqués dans le programme, ainsi que des représentants des organisations partenaires de mise en œuvre du programme (ONG et DRPFPE).

2.1. Limites de la recherche

La recherche a rencontré les limitations suivantes :

- Le projet n'est pas conçu pour comprendre une collecte de données primaires sur le terrain. Les entretiens d'acteurs/experts clés ont ainsi été réalisés à distance.
- La taille de l'échantillon d'informants clés et de répondants au sondage a été limitée en fonction des limites de temps.
- Les données ventilées par âge disponibles dans la documentation existante ne correspondent pas aux tranches d'âge de référence de l'UNICEF.²⁰
- La dernière enquête démographique et de santé (EDS) du Niger datant de 2017 n'a pu être exploitée car ses données avaient été invalidées lors de la phase d'évaluation ;²¹ Les précédentes données démographiques et de santé datant de 2012 et 2000, celles-ci sont largement dépassées. Les analyses ci-dessous s'appuient donc largement sur l'enquête de base de l'UNICEF menée dans le cadre du projet.
- Du fait de la suspension des activités au cours de la première année de la pandémie, l'équipe de recherche n'a pas pu exploiter de rapports de suivi et évaluation des partenaires de mise en œuvre du programme car ils n'étaient pas disponibles au moment de l'analyse.

3. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Les trois régions d'intervention du projet « Construire la Résilience au Sahel » au Niger, à savoir, Maradi, Zinder et Tahoua, se caractérisent par une certaine homogénéité, car elles partagent des caractéristiques démographiques et culturelles communes. En effet, ces régions sont les plus peuplées du Niger, avec une population à dominance culturelle Haoussa, de confession religieuse majoritairement musulmane, et majoritairement rurale (95,7%),²² agricole et pastorale, dépendant ainsi fortement des ressources naturelles.²³

Selon les données de l'enquête de base menée en 2020,²⁴ la taille moyenne des ménages de la zone d'intervention du projet est de huit personnes. La majorité des ménages interrogés (88%) ont pour chefs de famille des hommes, avec l'âge du chef de famille se situant entre 35 et 64 ans pour 56,5% des ménages. La vaste majorité des chefs de famille (84,8%) n'ont aucun niveau d'instruction ou seulement un niveau préscolaire, ce qui a un impact certain sur le bien-être économique et social des communautés.

De plus, l'enquête de base révèle que pour les trois régions, 22,4% des ménages se situent dans le quintile du bien-être économique le plus riche, contre 18,3% de ménages dans celui du plus pauvre, avec la région de Tahoua qui se distingue par la présence de la plus forte proportion de ménages les plus pauvres (25%).²⁵

Concernant la taille des ménages, 40,8% des ménages sont composés de sept membres ou plus, avec la présence dans 93,1% des cas d'au moins un enfant âgé de moins de 18 ans, et dans 90,5% d'une femme âgée de 15 à 49 ans, donc en âge de procréer.²⁶

Les trois régions de Maradi, Zinder et Tahoua se caractérisent par un contexte de forte vulnérabilité, surtout pour les femmes et les enfants. Cette vulnérabilité est renforcée par les inégalités de droits dont sont victimes ces catégories de la population.

Comme noté dans la section sur les limites de la recherche, les dernières données exactes sur la composition de la population par âge et sexe ne sont plus à jour.

Figure 2 - Population estimée par région (Source : OCHA, 2020)

²⁰ L'UNICEF aspire à utiliser des tranches d'âges incluant les premières années (0-5 ans), les années de formation (6-12 ans), la deuxième décennie (13-18 ans), alors que les données ventilées par âge disponibles dans la documentation existante se concentrent généralement sur la tranche d'âge 15-49 ans.

²¹ USAID, « Évaluation de la qualité des données de l'Enquête Démographique et de Santé du Niger de 2017 », 3.

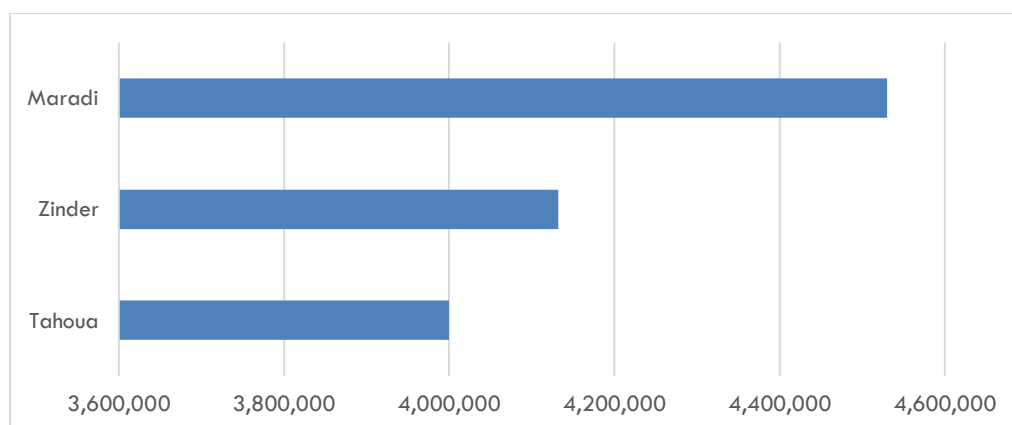
²² BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 33.

²³ Entretien avec un informateur clé, UNICEF, juillet 2021.

²⁴ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 33.

²⁵ BMZ, UNICEF, 36.

²⁶ BMZ, UNICEF, 33.



4. RÉSULTATS ET ANALYSE

Comme détaillé dans le chapitre précédent, les régions couvertes par le programme se caractérisent par une tendance à l'homogénéité culturelle et religieuse, qui se traduit par de fortes similarités régionales en matière de normes sociales et dynamiques de genre. Cette homogénéité se retrouve aussi dans les privations et les défis en matière de besoins essentiels auxquels les femmes et les enfants de ces régions font face, comme l'a fait ressortir l'analyse des Multiples Chevauchements de Privations MODA lors de l'étape de planification du programme.²⁷

4.1. Principaux domaines d'enquête

4.1.1. La division du travail par sexe

De manière générale, dans la société nigérienne, y compris dans les trois régions de mise en œuvre du programme, une division claire des rôles et des tâches entre les hommes et les femmes existe au sein du foyer. Ainsi, l'homme a tout d'abord un rôle d'autorité et de pourvoyeur des besoins de la famille, tandis que la femme est chargée de la gestion de la sphère domestique, ce qui inclut les tâches relatives à l'entretien de la maison, l'approvisionnement du ménage en eau et l'éducation des enfants en bas âge.²⁸

« Dans nos traditions [au Niger], les femmes sont gardiennes du foyer. Tous les travaux domestiques sont confiés aux femmes. Les femmes vont aux champs, puisent de l'eau, préparent le repas, elles font tout, et elles s'occupent des enfants. » - KI18, entretien avec un informateur clé, DRPFPE, Maradi, août 2021

En matière de nourriture, si ce sont les femmes qui sont responsables de l'achat et de la préparation des repas, les choix relatifs aux dépenses et à la répartition de la quantité de nourriture pour chaque repas reviennent d'abord aux hommes.²⁹

Ce schéma de division du travail par sexe au sein de la cellule familiale est reproduit au niveau communautaire. En effet, dans la sphère de la vie publique, le rôle de gestion et de décision revient aux hommes, tandis que les femmes sont principalement en charge du renforcement des relations sociales à travers l'organisation d'activités et événements communautaires tels que les mariages, funérailles, et visites aux malades.³⁰

4.1.2. Prise de décision au sein du foyer

Le mode de prise de décision au sein du foyer dans les trois régions d'intervention du projet est principalement influencé par le caractère patriarcal, hiérarchisé et conservateur de la culture Haoussa, ainsi que par le contexte local fortement islamisé.

Cela se traduit par une dynamique de prise de décision inégale en faveur de l'homme qui est le principal décideur du foyer. Ainsi, en tant que figure d'autorité au sein du ménage, l'homme établit les règles familiales, assure le contrôle et la gestion des biens familiaux, et les décisions capitales lui reviennent.³¹

²⁷ UNICEF, « Building Resilience in the Sahel - Proposal for the Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, BMZ (Germany) », 34.

²⁸ ONU Femmes, IFORD, « Profil genre du Niger », 24.

²⁹ INS Niger, « Les causes et impacts du mariage précoce au Niger », 2017, 21.

³⁰ ONU Femmes, IFORD, « Profil genre du Niger », 25.

³¹ ONU Femmes, IFORD, 24.

L'absence d'implication des femmes dans la prise de décisions importantes de la famille s'explique en partie par l'existence d'un stéréotype infantilisant des femmes selon lequel les femmes ne possèdent pas la maturité nécessaire à la prise de décision.³²

« C'est ce statut secondaire qu'on donne à la femme quel que soit son âge. Elle est toujours mineure depuis sa naissance jusqu'à sa mort, et ça c'est lié à nos valeurs sociales et culturelles. Nous sommes des sociétés patriarcales, en plus vous avez des sociétés fortement islamisées. » - Klló, Entretien avec un informateur clé, Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), août 2021.

Ainsi, lorsqu'une femme souhaite prendre des décisions, ses décisions devront d'abord être validées par un homme, qui peut être le père, le frère ou le mari. Cette culture de domination de l'homme au sein du foyer, qui a pour corollaire la subordination des femmes et des filles, est généralement transmise de génération en génération,³³ et implique l'appréciation d'un comportement obéissant des jeunes filles et des femmes par les hommes, notamment dans le choix d'une épouse.³⁴

On se doit de noter qu'à partir d'un âge avancé, les femmes gagnent en statut dans les communautés, ce qui peut les amener à endosser des rôles de conseillères et de médiatrices dans les affaires matrimoniales et familiales. Néanmoins, leur pouvoir de décision reste limité car la prise de décisions finales engageant le ménage ou la communauté revient toujours aux hommes.³⁵

Cette absence d'autonomie des femmes et leur dépendance aux hommes en matière de prise de décision affecte la résilience des communautés, car elle a pour conséquence majeure la difficulté à gérer le foyer et ses ressources en l'absence du mari. Or, les zones d'intervention du projet étant des régions de fort exode économique masculin vers d'autres régions ou pays, lorsque les hommes sont absents, la gestion et les décisions du foyer reviennent d'abord aux femmes.

4.1.3. Contrôle des biens de productions

Bien que le droit positif nigérien accorde aux femmes le droit d'acheter, posséder et vendre des terres, en pratique les femmes ont un accès inégal et limité à la terre du fait qu'en pratique des lois coutumières qui restreignent l'héritage des femmes sont appliquées au lieu des règles juridiques.³⁶

En effet, il n'existe pas de droit foncier unique au Niger ; les règles édictées par la coutume, l'Islam et le droit positif se chevauchent et sont utilisées arbitrairement au cas par cas pour régir les questions foncières, ce qui ne permet pas de protéger les droits à la terre des femmes.³⁷

Lors de son adhésion à la CEDEF (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations envers les femmes), le gouvernement du Niger a par ailleurs émis des réserves à l'égard des « dispositions de la convention relatives à la prise de mesures appropriées pour abroger toute coutume et pratique qui constituent une discrimination à l'endroit des femmes, en particulier en matière de succession ».³⁸

Dans les régions couvertes par le programme, les femmes peuvent hériter des terres, mais c'est au moment du partage que se retrouvent les inégalités de genre. En effet, le partage des terres y est régi par les coutumes islamiques qui prévoient l'attribution de parts en fonction du statut de la femme et de la fille, qu'elle soit épouse, mère, ou fille.³⁹ La pratique courante basée sur les principes religieux est l'attribution de deux parts de terre à un homme ou un garçon, contre une seule part à une femme ou une fille.⁴⁰

Concernant les femmes des minorités non musulmanes, même si le partage des terres de leurs communautés ne se base pas sur les mêmes principes, elles ont tout de même des difficultés à accéder et hériter des terres d'une manière égale aux hommes.⁴¹

³² Entretien avec un informateur clé, KII1, UNICEF, juillet 2021

³³ Entretien avec un informateur clé, KII1, UNICEF, juillet 2021.

³⁴ Promundo et al., « Child Marriage, Fertility, and Family Planning in Niger », 40.

³⁵ Projet RC-TEC-Niger, « Document de diagnostic genre », 15.

³⁶ GENCAP, CARE, « Analyse Rapide Genre pour Covid-19 », 10.

³⁷ FAO, « Customary norms, religious beliefs and social practices that influence gender-differentiated land rights ».

³⁸ Assemblée Parlementaire de la francophonie, « Suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes », 15.

³⁹ Banque Africaine de Développement, « Profil genre - République du Niger: genre, autonomisation des femmes et pauvreté », 43.

⁴⁰ Entretien avec un informateur clé, UNICEF, juillet 2021.

⁴¹ Entretien avec un informateur clé, UNICEF, juillet 2021.

Ces inégalités de partage et d'accès à la terre des femmes trouvent leur cause profonde dans la division traditionnelle du travail par sexe, selon laquelle le travail de la terre revient d'abord à l'homme. Pourtant, en pratique, l'agriculture est le premier secteur d'activité de travail des femmes au Niger (voir la figure 3).

Lorsque les femmes ont accès aux terres, ce sont généralement les parts de terre les plus pauvres qui leur sont données, et elles n'ont pas toujours les moyens d'accéder aux

Figure 3 - Emploi par activité économique (Source Nations Unies 2020)

équipements et engrais nécessaires pour les cultiver de manière à augmenter la production. Pourtant lorsque l'opportunité leur est accordée, elles ont la capacité de produire des récoltes à fort potentiel économique et nutritif telles que les haricots, le moringa et les arachides.⁴²

« Pour eux, dans l'entendement d'antan, la femme ne doit pas travailler la terre. C'est pourquoi on les prive de leur droit à la terre. Or maintenant, on a vu que les femmes travaillent beaucoup plus que les hommes dans les champs. » - KI10, entretien avec un informateur clé, CONAFE, juillet 2021

Leurs opportunités économiques sont aussi limitées par leur difficulté d'accès au crédit du fait de difficultés à fournir des garanties,⁴³ ainsi que leurs capacités pour la planification et gestion entrepreneuriale limitées liées à leur faible niveau d'instruction et d'accès à la formation professionnelle.⁴⁴

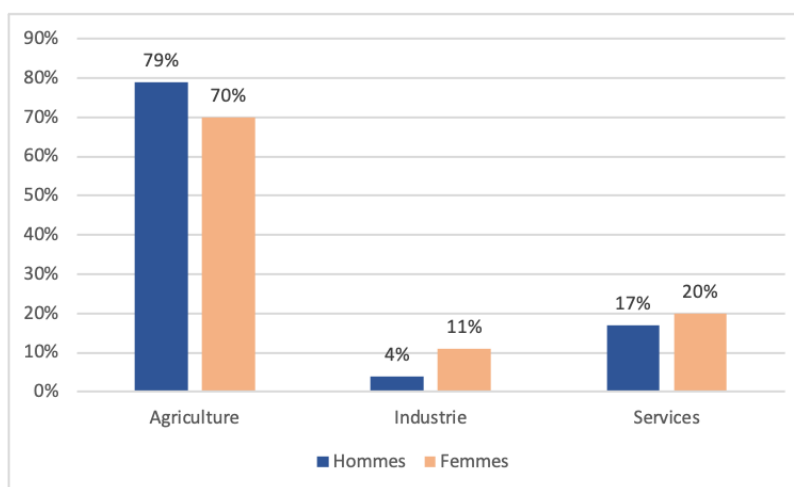
Ce faible accès et contrôle des femmes aux biens de production entrave la sécurisation et le renforcement des moyens d'existence nécessaires à assurer la résilience des communautés,⁴⁵ contribuant à la féminisation de la pauvreté et constitue un frein au développement.

4.1.4 Accès aux espaces, ressources et services publics

Il ressort largement des résultats du sondage et des entretiens que dans les régions de mise en œuvre du programme, les femmes ne peuvent pas se rendre aux centres de santé, aux centres de nutrition, ni aux cercles amis des femmes, sans l'autorisation de leur mari.

Cette situation est en partie liée à la tradition ancienne de claustration (« *kubli* » en langue Haoussa) selon laquelle les femmes ne peuvent quitter le domicile familial que rarement et seulement avec la permission du mari. Cette pratique, qui était à l'origine exclusive aux familles aisées au sein desquelles le mari arrivait à pourvoir aux besoins de la famille, s'est vulgarisée jusqu'aux foyers pauvres avec le temps.⁴⁶

Par ailleurs, même si les femmes et les filles ont l'autorisation de leurs maris pour accéder aux services, un facteur de dépendance persiste car elles doivent s'appuyer sur eux pour obtenir les ressources nécessaires à l'accès aux services tels que les frais de transports.



A ces limitations de liberté s'ajoutent des défis d'accessibilité géographique, de problèmes de couverture régionale, de disponibilité de matériel et de personnel, ainsi que de qualité de service liés à des problématiques structurels qui entravent la pleine accessibilité des femmes, des filles et des garçons aux services sociaux de base.

« L'accès par rapport à certains services sociaux de base, il faut reconnaître que l'accessibilité n'est pas tout à fait garantie, la couverture est faible en ce qui concerne les services de protection et les services de santé, et en termes de personnel. Au niveau

⁴² WFP et al., « Women's land rights in a changing climate: a case study from Maradi, Niger », 2.

⁴³ GENCAP, CARE, « Analyse Rapide Genre pour Covid-19 », 11.

⁴⁴ MCA-Niger, « « Plan d'intégration genre et inclusion sociale (PIGIS) » », 15.

⁴⁵ Benoudji, Masson, et Fanord, « Etude sur le Genre et la Résilience », 23.

⁴⁶ WFP et al., « Women's land rights in a changing climate: a case study from Maradi, Niger », 2.

des écoles, c'est aussi la qualité [de l'éducation] qu'il reste à améliorer. » - KII5, entretien avec un informant clé, UNICEF, août 2021.

De par cette situation, les femmes et les filles ne bénéficient pas d'un accès accru et durable aux services essentiels pour leur survie, leur développement et leur transformation, qui sont des éléments importants de la résilience des communautés.

4.1.5. Revendication des droits et participation significative à la prise de décision publique

Dans les régions couvertes par le programme, tout comme dans le reste du Niger, les femmes sont faiblement représentées dans les instances de gouvernance locale telles que les chefferies de quartier, de village et de canton. En effet, les normes socio-culturelles en vigueur ne sont pas propices à une participation active des femmes dans la prise de décision publique. Le rôle de décideur de l'homme s'applique strictement et est assimilé, non seulement au sein du foyer, mais aussi au niveau communautaire. Il a été largement rapporté par les informateurs qu'il est très rare de voir des femmes nigériennes s'exprimer en public en présence d'hommes dans les communautés rurales d'intervention. Quand elles osent s'exprimer, elles ne sont pas écoutées.

« Les normes sociales veulent que la femme soit en retrait et que le rôle public de paroles soit celui de l'homme. Cela est reflété dans la structure traditionnelle. C'est très clair dans l'ensemble des communautés » - KII2, entretien avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », juillet 2021.

Ces normes socio-culturelles sont enseignées aux filles et aux garçons dès le plus jeune âge à travers la division stricte du travail par sexe et les dynamiques d'obéissance et d'inégalités qui caractérisent les rapports entre hommes et femmes (voir la section 4.1.1). Cette éducation est défavorable à l'acceptation du leadership féminin, aussi bien par les femmes que pour les hommes.⁴⁷

Il existe cependant une particularité positive de la gouvernance locale dans les régions couvertes par le programme. En effet, les femmes y sont représentées au niveau de la chefferie du canton par les « tambara », qui sont des conseillères auprès des chefs de cantons qui les nomment individuellement.⁴⁸ Bien qu'elles n'aient pas de pouvoir de prise de décision, les femmes tambara jouent un rôle de conseil politique et communautaire auprès des chefs de canton, y compris sur les questions concernant les femmes et les filles telles que l'éducation et les activités génératrices de revenus. Un autre aspect de leurs fonctions est d'initier et organiser des activités récréatives pour les femmes.⁴⁹

Chaque chef de canton nomme une tambara, et traditionnellement, le premier critère de sélection d'une tambara est son appartenance à la même famille que le chef de canton, qui est d'ascendance royale.

« Les tambara, on peut les voir sous deux angles. D'abord, elles sont toujours associées à la cour royale. Par extension, les femmes tambara sont vues comme des femmes leaders qui, quand elles parlent, on suit ce qu'elles sont en train de dire, elles sont influentes en milieu communautaire. Mais la première connotation des femmes tambara, elles sont toujours associées à la cour royale. » - KII7, entretien avec un informant clé, DRPFPE Tahoua, août 2021

Il y a ainsi aujourd'hui des femmes qui ne sont pas d'ascendance royale qui sont considérées comme tambara, de par leur influence et leur rôle actif dans la communauté.

Il est important de noter que les jeunes, filles et garçons, sont aussi concernés par l'insuffisance de participation à la prise de décision publique car ceux-ci ont peu d'espace d'échange et de parole pour contribuer aux prises de décisions au niveau communautaire.⁵⁰

Le manque de participation dans la vie politique des femmes et des jeunes limite la prise en compte de leurs besoins et opinions dans les décisions communautaires, ce qui constitue un frein au processus de gouvernance équitable, responsable et redevable, indispensable au développement de communautés résilientes.⁵¹

⁴⁷ AFJN, « Participation des femmes à la politique au Niger », 23.

⁴⁸ Entretien avec un informant clé, UNICEF, juillet 2021.

⁴⁹ Entretien avec un informant clé, DRPFPE, août 2021.

⁵⁰ Entretien avec un informant clé, UNICEF, juillet 2021.

⁵¹ Benoudji, Masson, et Fanord, « Etude sur le Genre et la Résilience », 24.

4.1.6. Contrôle et connaissance de son propre corps

En 2020, 50,5% des femmes mariées nigériennes avaient leurs besoins en matière de méthodes modernes de contraception satisfaits.⁵² Le recours aux méthodes contraceptives diffère significativement selon le milieu, car en 2017 seulement 9% des filles et femmes rurales en union âgées de 15-49 ans utilisaient des méthodes contraceptives modernes pour espacer ou limiter les grossesses, contre 24% des filles et femmes en union en milieu urbain.⁵³ Les principaux obstacles socio-culturels à la planification familiale sont : un comportement pro nataliste de la population du fait de la valorisation des familles nombreuses,⁵⁴ le poids social sur les femmes et les filles concernant la procréation, les inégalités en matière de pouvoir de décision entre les hommes et les femmes, ainsi qu'une perception négative des jeunes femmes célibataires utilisant des méthodes contraceptives.⁵⁵ En effet, dans le cadre d'une étude menée à Maradi, les adolescentes mariées rapportaient que la communauté attend des jeunes filles mariées d'avoir des enfants très tôt après le mariage, et qu'une fille qui a recours à l'espacement des naissances ou retarde les grossesses est perçue comme n'accomplissant pas son devoir familial.⁵⁶

De plus, les hommes sont les principaux décideurs en termes de nombre d'enfants et du recours ou non à la planification familiale, ce qui fait que les femmes ont un faible pouvoir décisionnel sur la maîtrise de leur fécondité. La situation est telle qu'il y a des cas où les prestataires refusent la planification familiale aux femmes si elles n'ont pas l'autorisation de leur mari.⁵⁷

« Les textes sont clairs par rapport à [la planification familiale]. Dans la loi sur la santé de la reproduction, il est dit que c'est un droit qui est reconnu à l'individu sans distinction aucune de l'âge, du sexe, de l'état matrimonial, de l'ethnie, etc. Mais dans les faits, il y a notre culture, et culturellement la femme doit obéissance à son mari, donc quelque chose qui engagerait le couple comme la contraception, la femme ne peut pas agir seule. » - KII4, entrevue avec un informateur clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

Les raisons principales pour lesquelles les hommes ne veulent pas recourir à la planification familiale au Niger sont le désir d'enfants et des raisons religieuses liées à l'utilisation de méthodes contraceptives. Cependant, l'espacement des naissances n'est généralement pas perçu comme contraire aux principes de l'Islam.⁵⁸

Il convient de noter que lors de son adhésion à la CEDEF, le Gouvernement du Niger a émis des réserves relatives aux dispositions de la convention qui concernent les mêmes droits entre les hommes et les femmes de décider librement et en toute connaissance de cause du nombre et de l'espace de naissance.⁵⁹ Il existe ainsi une incohérence entre la loi et les pratiques autour de la planification familiale au Niger.

Ce faible recours à la planification familiale pose problème dans un contexte tel que celui du Niger qui enregistre un des taux de fécondité des adolescentes les plus hauts du monde avec un taux de 154 pour 1000 selon les données du FNUAP.⁶⁰

La forte croissance démographique du Niger, liée à cette insuffisance du recours à la planification familiale, pose un défi majeur en matière de résilience des communautés, du fait de l'importance des besoins sociaux qu'elle génère, de la pression sur les ressources limitées qu'elle entraîne, et les infrastructures qu'elle exige pour assurer la satisfaction des besoins essentiels de la population.⁶¹

4.1.7. Violence basée sur le genre (VBG) et justice réparatrice

Selon une étude de l'initiative Spotlight menée en 2021, les femmes (38,2%) sont plus touchées que les hommes (16,3%) par les VBG au Niger.⁶² Les formes de VBG les plus courantes au Niger, y compris dans les trois régions couvertes par le programme, sont les violences psychologiques, les dénis de ressources, et enfin les violences physiques (voir le tableau 1 en annexe).⁶³

⁵² FP2020, « Niger - FP2020 Résumé des Indicateurs Principaux : Rapport Annuel 2019-2020 de FP2020 ».

⁵³ Banque Africaine de Développement, « Profil genre - République du Niger: genre, autonomisation des femmes et pauvreté », 33.

⁵⁴ Promundo et al., « Child Marriage, Fertility, and Family Planning in Niger », 80.

⁵⁵ Ministère de la santé publique, « Planification Familiale au Niger: Plan Operationnel 2018 », 10.

⁵⁶ Promundo et al., « Child Marriage, Fertility, and Family Planning in Niger », 81.

⁵⁷ Entretien avec un informateur clé, UNICEF, projet « Construire la résilience au Sahel », août 2021.

⁵⁸ Promundo et al., « Child Marriage, Fertility, and Family Planning in Niger », 75.

⁵⁹ Assemblée Parlementaire de la francophonie, « Suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes », 15.

⁶⁰ FNUAP, « Niger - Informations générales ».

⁶¹ UNICEF, « Analyse de la situation des enfants et des femmes du Niger selon une approche basée sur l'équité et les droits humains », 29.

⁶² Initiative Spotlight, « Etude sur l'ampleur et les déterminants des violences basées sur le genre au Niger », x.

⁶³ Initiative Spotlight, 19.

En plus de ces types de violences, les femmes et les filles sont exposés aux grossesses précoces, le mariage forcé, le mariage d'enfants – qui peut concerner aussi bien les filles que les garçons – et les violences sexuelles.⁶⁴ Par contre, la pratique des mutilations génitales féminines (MGF) reste marginale dans ces régions :

« En majorité ce sont les femmes et les filles qui rencontrent ces difficultés. Il y a le déni de ressources au niveau des femmes, les violences physiques, morales, quand le mari n'en a pas il est vraiment aigri ; et au niveau des jeunes filles le mariage d'enfants, les grossesses précoces. Mais si on dit mariage d'enfants ça peut aussi concerner l'homme parce que ça peut être un jeune couple, une jeune fille, un jeune garçon. » - KII9, entretien avec un informant clé, DRPFPE Maradi, août 2021.

Les situations de déplacements entre les régions aggravent l'exposition des femmes et des filles aux VBG, particulièrement les adolescentes qui se retrouvent plus exposées aux rapt, viols, et mariages forcés.⁶⁵ De plus, les filles vendeuses de rue de Maradi et Zinder sont souvent victimes d'attouchement et de viols lors de leurs randonnées commerciales.⁶⁶

Concernant le traitement des cas et la protection des victimes, bien que le Code Pénal Nigérien punisse certaines VBG telles que les MGFs, le viol hors mariage, le harcèlement sexuel,⁶⁷ le mariage forcé et le trafic de femmes,⁶⁸ la majorité des femmes et des filles victimes ne portent pas plainte par peur de déshonorer la famille et de la stigmatisation qui s'attache au viol. Elles ont aussi un manque de confiance et de satisfaction par rapport au traitement des plaintes par le système judiciaire en place. Ainsi, les familles préfèrent se tourner vers les chefferies traditionnelles ou les associations religieuses pour traiter les cas de VBG à l'amiable, mais cela reste une solution insatisfaisante pour les victimes.⁶⁹ Encore que certains services publics de prise en charge des victimes de VBG existent, leurs moyens sont insuffisants pour fournir une prise en charge des victimes efficace.⁷⁰

Comme dans de nombreux pays du monde, la pandémie a entraîné une aggravation des VBG au Niger, notamment avec les effets du confinement et du stress économique et psychologique engendré par la pandémie,⁷¹ cependant des données officielles ne sont pas encore disponibles.⁷²

La persistance de VBG au sein des communautés représente un obstacle à leur résilience. En effet, les conséquences des VBG sur la santé des victimes affectent le capital humain des communautés, et ce, dans un contexte de fragilité du système de santé. Elles ont aussi un impact négatif sur le capital financier des ménages vulnérables car, d'une part, leur traitement médical entraîne des frais médicaux supplémentaires, et d'autre part, les victimes ne sont plus en capacité de mener leurs activités ménagères et économiques habituelles. Cela aggrave la vulnérabilité des ménages car limite leurs ressources nécessaires en cas de crise.

4.1.8. Aspirations pour soi-même et confiance en soi

Cette analyse sous-entend que l'éducation des filles telle qu'elle est actuellement appliquée, en s'appuyant sur des principes de soumission et d'obéissance et des rôles sociaux rigides prédestinant les filles et les femmes d'abord aux tâches domestiques et au mariage à un jeune âge, n'est pas propice à la confiance en soi et limite considérablement leurs horizons pour l'avenir. Le faible niveau d'instruction et d'éducation des femmes et des filles (voir la section 4.1.4) et le peu de place accordé à leur opinion et leurs besoins dans l'espace communautaire (voir la section 4.1.5) contribuent à aggraver ces limitations, y compris pour le développement d'aspirations personnelles.

4.2. Analyses sectorielles

4.2.1. Eau et assainissement

Les femmes et les filles des régions de mise en œuvre du programme font face à des défis importants en matière d'accès à des infrastructures en eau et assainissement adaptés à leurs besoins.

⁶⁴ Entretien avec un informateur clé, DRPFPE Maradi, juillet 2021.

⁶⁵ Ndiaye, Friedrich-Ebert-Stiftung, et Peace and Security Centre of Competence Sub-Saharan Africa, « Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest », 24.

⁶⁶ FNUAP, « Ampleur et Déterminants des Violences Basées sur le Genre au Niger », 73.

⁶⁷ GENCAP, CARE, « Analyse Rapide Genre pour COVID-19 - Niger », 8.

⁶⁸ Ndiaye, Friedrich-Ebert-Stiftung, et Peace and Security Centre of Competence Sub-Saharan Africa, « Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest », 41.

⁶⁹ Ndiaye, Friedrich-Ebert-Stiftung, et Peace and Security Centre of Competence Sub-Saharan Africa, 48.

⁷⁰ GENCAP, CARE, « Analyse Rapide Genre pour COVID-19 - Niger », 19.

⁷¹ GENCAP, CARE, 19.

⁷² Entretien avec un informateur clé, FNUAP, août 2021.

- Accessibilité des points d'eau

Comme il a été vu dans la section 4.1.1, selon la division traditionnelle du travail par sexe au Niger et dans les régions de mise en œuvre du programme, les tâches relatives à l'hygiène et l'assainissement dans le foyer et dans la communauté reviennent d'abord aux femmes, et la collecte d'eau incombe aux femmes et aux filles.⁷³

Ces responsabilités, qui représentent en elles-mêmes une charge importante de travail, sont rendues d'autant plus difficiles par l'éloignement des points d'eau par rapport aux foyers et villages dans les zones d'intervention du programme. En effet, en plus des considérations de temps, cet éloignement des points d'eau représente, pour les femmes et les filles, une situation d'exposition à des risques liés à l'environnement rural et au contexte d'insécurité des régions, puisqu'elles font face à des risques, rapportés par plusieurs informants clés, tels que les attaques d'animaux et les agressions physiques et sexuelles, lors des trajets entre leurs villages et les points d'eau.⁷⁴

« Au niveau des risques, il y a les risques des villages qui n'ont pas de points d'eau, où c'est des femmes qui parcourent des kilomètres pour aller chercher l'eau et elles sont dans le risque d'être agressées sexuellement » - KII9, Entretien avec un informateur clé, DRPFPE Maradi, août 2021.

Cette problématique est confirmée par une étude menée par ONU Femmes qui révèle qu'à Zinder, Tahoua et Maradi, pour la plupart des ménages, l'approvisionnement en eau prend en moyenne 30 minutes ou plus.⁷⁵

Face à cette situation, des efforts de sensibilisation communautaire sont peu à peu menés par des acteurs locaux pour encourager les hommes à plus s'investir dans la corvée d'eau. En effet, puisque la corvée d'eau est considérée comme une responsabilité d'abord féminine selon la division traditionnelle du travail par sexe, les hommes sont réticents à y participer pour leur venir en aide malgré les difficultés que les femmes rencontrent, et ce, même lors de périodes d'inactivité des hommes après les temps de culture et de récolte.⁷⁶ Or, une plus grande participation des hommes à la corvée d'eau représente une solution – au moins à court terme – aux défis pratiques et sécuritaires auxquels les filles et les femmes font face.

En plus des difficultés d'accès physiques aux points d'eau, certaines femmes rencontrent des difficultés d'accès à l'eau du fait de leur incapacité à payer les services payants d'eau.

« L'eau est gratuite mais le service est payant, que tu sois femme ou homme il n'y a pas une différenciation en termes d'accès, que ce soit un groupe vulnérable, il n'y a pas un quota qui dit que telles personnes, tel groupe, voilà les dispositions qu'on met en place pour permettre à ce groupe de pouvoir avoir accès. Donc on se trouve dans une situation avec des acteurs avec des besoins et possibilités différentes, mais on ne définit pas un mécanisme qui permet à ces acteurs, en fonction de leurs capacités, de pouvoir accéder à l'eau de manière équitable » - KII3, Entretien avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

- Installations d'eau et d'assainissement améliorées dans les formations sanitaires

Il ressort de l'enquête de base du programme que seulement 53,7% des formations sanitaires de la zone d'intervention du programme possèdent des installations d'eau et d'assainissement améliorées.⁷⁷ Celui-ci varie entre régions : à Maradi ce taux de couverture s'élève à 63,2%, contre 46,2% à Tahoua, et 44,4% à Zinder.⁷⁸

Les communes de Gaffati (Zinder), Kantché (Zinder) et Tabalak (Tahoua) se distinguent par 0% d'installations d'eau et d'assainissement améliorées dans les formations sanitaires.⁷⁹ Il est recommandé d'identifier les causes de ce manque et de prioriser ces communes dans la construction d'infrastructures appropriées.

Ce manque d'installations en eau et assainissement dans les infrastructures de santé sont un important facteur décourageant le recours à ces services par les femmes,⁸⁰ et qui représente donc une priorité à adresser.

- Gestion de l'hygiène menstruelle en milieu scolaire

⁷³ Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, « Politique nationale de genre - 2017 », 21.

⁷⁴ Entrevue avec un informateur clé, UNICEF, « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

⁷⁵ ONU Femmes, IFORD, « Profil genre du Niger », 88.

⁷⁶ Entretien avec un informant clé, DRPFPE, Maradi, juillet 2021.

⁷⁷ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 98.

⁷⁸ BMZ, UNICEF, 98.

⁷⁹ BMZ, UNICEF, 98.

⁸⁰ Entretien avec un informant clé, UNICEF, programme « Construire la Résilience au Sahel », juillet 2021.

L'enquête de base du programme révèle que dans les trois régions concernées, seules 31,4% des écoles sont équipées en eau (voir tableau 2).⁸¹ Dans les communes de Tabalak (Tahoua) et Yaouri (Zinder), le taux d'écoles équipées en eau s'élève à 0%.

Il n'y a pas de données disponibles sur le pourcentage de latrines séparées dans les écoles de ces régions, mais il a été rapporté lors des entrevues et dans le cadre du sondage que l'insuffisance d'eau, de latrines, et de latrines séparées pour les filles et les garçons dans les écoles pose un problème pour la scolarisation des filles. Il est courant pour certaines filles de ne pas aller à l'école en période de menstruations, de par l'insuffisance d'infrastructures et de matériel de change adéquats.

De même, l'existence d'un manque de communication mère-fille sur la question des menstruations, lié au caractère personnel du sujet, crée des situations de découragement et de questions non adressées pour les filles lors de la survenue de leurs menstruations. Ceci entraîne parfois des cas d'absentéisme et d'abandon scolaire, par manque de prise en charge.⁸²

Tableau 1 - Pourcentage d'écoles pourvues d'installations sanitaires dans les régions de mise en œuvre du programme⁸³

	Pourcentage d'écoles pourvues d'installations sanitaires dans les régions de mise en œuvre du programme		
	Maradi	Tahoua	Zinder
Équipement des écoles en eau	28%	35,7%	33,3%
Équipement des écoles en latrines	36%	57,1%	33,3%

Analyse des activités et stratégies du programme comme réponses aux défis de genre :

- La construction de systèmes d'approvisionnement en eau résilients au climat connectés aux écoles, centres de santé et villages dans le cadre du programme représente une réponse adaptée aux problèmes d'accessibilité des points d'eau pour les femmes.⁸⁴
- Le projet d'assainissement total piloté par la communauté (ATPC) semble par ailleurs prometteur pour l'approvisionnement en latrine des ménages, centres de santé et écoles, y compris dans les communes prioritaires telles que celle de Tabalak.⁸⁵
- Les activités transversales d'éducation des élèves et des enseignants autour de la gestion d'hygiène menstruelle menées dans le cadre scolaire par le programme sont des interventions adéquates pour les défis rencontrés par les filles en période de puberté, et devraient être étendues au niveau des mères. Cependant, il est important d'assurer qu'elles soient coordonnées avec les activités d'installation de latrines séparées pour les filles et garçons en milieu scolaire, notamment dans le cadre du projet ATPC.

5.2.2. Santé

Bien que l'accès universel et égal aux soins de santé constitue une condition essentielle à la construction de la résilience des communautés, les femmes et les filles des régions couvertes par le programme font face à des défis majeurs dans ce domaine.

- Problématiques d'accessibilité aux services de santé

Il ressort largement du sondage et des entrevues menées dans le cadre de cette ARG que le problème d'accessibilité des services de santé pour les femmes et les enfants constitue le problème majeur en matière de genre et santé dans les régions d'implémentation du programme. Ce problème d'accessibilité a trois dimensions.

D'abord, les services de santé sont difficiles d'accès du fait de leur éloignement géographique. Selon les informations issues du sondage et des entrevues, plus de 50% de la population des zones ciblées par le programme vit à plus de cinq kms d'une structure de santé.⁸⁶

⁸¹ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 97.

⁸² Entrevue avec un informant clé, UNICEF, projet "Construire la Résilience au Sahel", août 2021.

⁸³ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 97.

⁸⁴ UNICEF, BMZ, « Building Resilience in the Sahel Progress Report, April 2021 », 21.

⁸⁵ UNICEF, BMZ, 37.

⁸⁶ Entrevue avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », juillet 2021.

« Aujourd'hui au Niger, la couverture sanitaire elle est d'environ 50% selon les sources du Ministère de la Santé, ça veut dire que presque 50% de la population sont situés au-delà de 5kms d'une formation sanitaire. Dans ces 50%, en réalité il y en a qui sont à des centaines de kilomètres de la formation sanitaire. Le deuxième défi est un défi de qualité des soins. » - KII4, entretien avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

Ce problème d'accessibilité physique est aggravé par les défis sécuritaires qui prévalent dans les régions de Tahoua et Maradi. Face à cette problématique, un travail de terrain avec les relais communautaires est régulièrement mené dans le cadre du programme, afin d'apporter les premiers soins de maison à maison aux communautés et combattre les maladies les plus récurrentes dans le cadre du programme.⁸⁷

Deuxièmement, la dépendance des femmes et des filles à leur mari pour accéder aux services de santé (voir section 4.1.4) pose une entrave considérable à leur accès aux services de santé, et par extension, à la pleine réalisation de leur droit à la santé.

Enfin, une insuffisance de qualité des soins, liée à certains facteurs tels qu'une faible qualité d'accueil des patients, une disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité insuffisante, ainsi qu'un manque de disponibilité des différents intrants médicaux dans les services de santé, constitue un autre obstacle d'accès aux formations sanitaires auquel font face les femmes et les enfants des trois régions couvertes par le programme.⁸⁸ Cette situation se reflète notamment dans le domaine de la santé maternelle, puisqu'il ressort de l'enquête de base qu'au moment de l'accouchement, les filles et les femmes ont plutôt recours aux accoucheuses traditionnelles. En effet, seules 26,3% des filles et des femmes ayant eu une naissance vivante dans les deux dernières années ont bénéficié de l'assistance d'agents de santé qualifiés, contre 68,6% d'assistance par les accoucheuses traditionnelles.⁸⁹ De plus, en milieu rural, il y a des situations où les femmes et les filles ne veulent pas se rendre en formation sanitaire pour accoucher car elles ne sont pas confortables avec l'idée d'accoucher sur une table, ou encore des cas où elles ne veulent pas être touchées ou vues dans leur intimité par les hommes, alors que le personnel de santé disponible est d'abord masculin.⁹⁰

- Impact de la COVID-19 dans le domaine de la santé.

Bien que les hommes aient été les plus touchés d'un point de vue médical par le virus,⁹¹ la pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact important sur les services de santé au Niger, ni dans les régions cibles du programme.⁹²

Analyse des activités et stratégies du programme comme réponses aux défis de genre :

L'utilisation de relais communautaires pour permettre aux communautés de bénéficier de soins de santé⁹³ est une réponse adaptée aux problèmes d'accès physique aux centres de santé à laquelle les femmes et les enfants font souvent face. Tout comme la stratégie du programme visant à augmenter la couverture et la qualité des services de santé maternelle, infantile et des adolescentes qui offre une réponse aux goulots d'étranglement de l'utilisation des services de santé par les femmes et les enfants.⁹⁴

4.2.3. Nutrition

- État nutritionnel des enfants

Selon les données de l'enquête de base, le taux de prévalence de la malnutrition chronique dans les régions ciblées par le programme est de 58%, avec le taux le plus haut à Zinder (64,3%) et le taux le plus bas à Tahoua (39,5%).⁹⁵ De plus, la prévalence de la malnutrition aiguë globale dans les trois régions est de 15,1%, ce qui dépasse largement les seuils de sévérité définis par l'OMS.⁹⁶

Par ailleurs, il ressort des disparités entre filles et garçons en matière d'état nutritionnel et de pratiques alimentaires dans l'ensemble de la zone du projet. En effet, 59,6% des garçons sont touchés par la malnutrition chronique, contre 56,4% des filles. Ces disparités se retrouvent aussi à l'échelle nationale car le retard de croissance touche 47,6% des garçons contre

⁸⁷ Entrevue avec un informant clé, UNICEF, juillet 2021.

⁸⁸ Entrevue avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

⁸⁹ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 41.

⁹⁰ Entrevue avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

⁹¹ Ndiaye, Friedrich-Ebert-Stiftung, et Peace and Security Centre of Competence Sub-Saharan Africa, « Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest », 25.

⁹² Entrevue avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

⁹³ UNICEF, BMZ, « Building Resilience in the Sahel Progress Report, April 2021 », 15.

⁹⁴ UNICEF, « Building Resilience in the Sahel - Proposal for the Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, BMZ (Germany) », 78.

⁹⁵ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 75.

⁹⁶ BMZ, UNICEF, 73.

42,6% de filles dans l'ensemble du pays, et la malnutrition chronique sévère concerne 23,4% de garçons, contre 16,5% de filles.⁹⁷

En matière de pratiques alimentaires du nourrisson et du jeune enfant (ANJE), comme le montrent les données du tableau 2 en annexe, les filles sont plus avantagées que les garçons en matière de diversité alimentaire minimale, de fréquence minimum de repas, et de régime alimentaire. Seuls 63,1% des garçons sont nourris par allaitement exclusif, contre 82,1% des filles, et seulement 54,9% des garçons sont allaités de façon appropriée, contre 63,3% de filles.⁹⁸ Du fait de l'absence d'informations sur les causes sous-jacentes expliquant ces différences, il est recommandé à l'UNICEF de mener des études poussées sur les facteurs en cause, afin de mettre en place des activités adaptées.

Selon le rapport SMART 2020,⁹⁹ les quatre déterminants principaux de la malnutrition chronique au Niger sont : le statut matrimonial et le niveau d'éducation de la mère/gardienne, le type de latrines utilisé par le ménage, ainsi que le mode d'évacuation des ordures ménagères. Ainsi, les enfants des mères célibataires (70,3%) sont plus affectés par la malnutrition chronique que ceux des femmes veuves ou divorcées (33,6%), et l'enquête de base du programme confirme que les enfants des mères ayant un niveau d'instruction minimum du secondaire sont moins affectés par le retard de croissance sévère (18,4%) par rapport à ceux des mères n'ayant qu'un niveau primaire (27,3%).^{100 101}

Le lien entre malnutrition de l'enfant, le statut matrimonial de la mère et son niveau d'instruction peut être expliqué par le manque d'autonomie économique des femmes résultant de leur accès limité aux ressources et à la terre (voir la section 4.1.4) ainsi que de leur dépendance aux hommes due à la division traditionnelle des rôles (voir la section 4.1.2).¹⁰² L'autonomisation des femmes devrait ainsi être intégrée dans les efforts de lutte contre la malnutrition.

Analyse des activités et stratégies du programme comme réponses aux défis de genre :

- L'engagement de la communauté dans le continuum des soins de nutrition est une stratégie pertinente pour assurer les changements de comportements alimentaires et assurer que les femmes, les filles et les garçons puissent bénéficier de tous les services, malgré les difficultés d'accès aux services existants.¹⁰³
- La formation et la sensibilisation régulières des femmes allaitantes et enceintes sur les meilleures pratiques d'hygiène et de nutrition déjà mises en œuvre par le programme devraient être pérennisées afin d'adresser tous les facteurs de malnutrition.¹⁰⁴
- Par ailleurs, il est recommandé d'inclure les pères des enfants dans les activités de sensibilisation concernant l'allaitement et la nutrition, du fait de leur rôle dans la planification et la gestion des ressources liées à l'alimentation des ménages.

4.1.4. Éducation

L'éducation des filles et des femmes est un moteur important de la résilience et du développement, de par ses retombées sociales et économiques dans les ménages et les communautés. Or, les régions couvertes par le programme se distinguent par un taux net de fréquentation scolaire bas (42%), avec l'existence de disparités entre les garçons (46,6%) et les filles (37,5%) et le milieu rural (40,9%) et urbain (73,9%).¹⁰⁵ Les données par sexe et régions sont disponibles dans le tableau 2 en annexe.

De manière générale, les premières barrières d'accès à l'éducation des filles et des garçons au Niger, comme dans les trois régions, sont la difficulté des ménages à assumer les coûts liés à l'éducation du fait de la pauvreté ainsi que l'éloignement des écoles.¹⁰⁶

- Un problème récurrent d'abandon scolaire des filles

En ce qui concerne l'éducation des filles, leur taux net de fréquentation scolaire bas reflète l'existence d'un problème majeur d'abandon scolaire des filles dans ces trois régions. Le système scolaire actuel n'offre effectivement pas de conditions propices au maintien des filles à l'école, du fait de l'existence de problèmes de qualité de l'enseignement, de l'insuffisance d'enseignants qualifiés, d'un manque de soutien scolaire, d'un manque d'infrastructures pour la poursuite des études au cycle secondaire, des défis de gestion de l'hygiène menstruelle en milieu scolaire, ainsi que de l'existence de violence et de harcèlement qu'elles subissent de la part des enseignants et des autres élèves garçons.¹⁰⁷ De plus,

⁹⁷ INS Niger et al., « Enquête nationale de nutrition selon la méthodologie SMART, Niger 2020 », 55.

⁹⁸ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 70.

⁹⁹ INS Niger et al., « Enquête nationale de nutrition selon la méthodologie SMART, Niger 2020 », 86.

¹⁰⁰ INS Niger et al., « Enquête nationale de nutrition selon la méthodologie SMART, Niger 2020 », 86.

¹⁰¹ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 76.

¹⁰² FAO, « Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural », 31.

¹⁰³ UNICEF, BMZ, « Building Resilience in the Sahel Progress Report, April 2021 », 79.

¹⁰⁴ UNICEF, BMZ, 58.

¹⁰⁵ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 90.

¹⁰⁶ REACH, « Niger - Evaluation multisectorielle des besoins (MSNA) - Janvier 2021 », 24.

¹⁰⁷ Banque Mondiale, « Impacts économiques des inégalités entre les genres au Niger », 13.

l'éloignement des écoles affecte différemment les filles car les expose aux risques de harcèlement sexuel sur le chemin de l'école.¹⁰⁸

En matière d'éducation au-delà du cycle primaire, ce sont surtout les filles en milieu urbain qui ont la possibilité de poursuivre leurs études au niveau secondaire à cause du manque d'infrastructures scolaires au niveau rural. Ainsi, selon les données de l'enquête de base, le taux net de fréquentation scolaire des filles en milieu urbain est de 70,4% contre 36,2% en milieu rural.¹⁰⁹

« Seules les filles qui sont en milieu urbain arrivent à accéder au cycle supérieur. Elles sont vraiment très rares, et celles qui sont en grande partie en milieu rural, d'abord les collèges d'enseignement général sont un peu loin de la famille biologique, donc à défaut il faut créer les conditions pour que la fille puisse rester. » - KI17, entretien avec un informateur clé, DRPFPE, Tahoua, juillet 2021

A Tahoua, les risques d'abandon scolaire des filles sont aggravés par les campagnes contre l'éducation dite « occidentale » menées par les groupes armés non étatiques (GANEs), qui se traduisent par des menaces contre le personnel enseignant et des attaques contre les écoles.¹¹⁰

- Le lien entre l'échec scolaire et le mariage d'enfants

L'échec scolaire est une des causes de retrait des filles de l'école, et est généralement suivi de leur mariage.¹¹¹ Selon diverses études, dont une menée par Plan International en 2016, il a été constaté que si une fille a de bons résultats scolaires, sa famille soutiendra sa scolarité en l'aidant à rester à l'école. « (...) Ici, lorsqu'une fille fréquente l'école, nous ne lui parlons pas de mariage. Mais si elle échoue deux fois à l'examen de fin de cycle primaire, le mariage l'attend automatiquement ».¹¹²

Ce lien entre l'échec scolaire et le mariage d'enfants est un élément important à prendre en compte dans les interventions du programme, et des efforts ciblés autour du soutien scolaire des filles devraient être priorités.

- L'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'éducation

Au début de la pandémie de COVID-19, le Nigeria a renvoyé vers le Niger tous les garçons talibés originaires de là. Selon les parties prenantes du programme, du fait de leur nombre important et de leur situation de vulnérabilité, un des défis majeurs causés par cette situation a été la réinsertion dans le système scolaire de ces garçons anciennement talibés, notamment dans la région de Zinder.¹¹³ Des activités ont ainsi été mises en place, notamment dans le cadre de ce programme, pour assurer le retour à l'école de ces garçons.

Analyse des activités et stratégies du programme comme réponses aux défis de genre :

- Les interventions du programme visant à améliorer l'accès à une éducation adaptative de qualité pour tous les enfants, particulièrement les filles, incluant des activités autour de l'éducation inclusive, la prévention des violences et une meilleure qualité d'éducation, sont des réponses pertinentes au défi d'abandon scolaire des filles.^{114 115} Cependant, il est important de s'assurer que des actions ciblées visant le maintien des filles dans le système secondaire soient mises en place, car c'est à ce niveau d'étude que les risques de décrochage scolaire augmentent.
- L'utilisation de la plateforme RapidPro pour identifier les risques d'abandon scolaire et de mariage d'enfants suite à la fermeture d'écoles liée à la pandémie de COVID-19 est une réponse pertinente pour prévenir le mariage d'enfants, surtout si une synergie est créée avec les comités de protection de l'enfance afin de sensibiliser les familles au cas par cas.¹¹⁶ La proactivité et une quantité suffisante de ressources humaines dans les comités de protection de l'enfance locaux sont néanmoins des conditions préalables à la réussite de cette initiative.

5.1.5. Protection de l'enfance

Selon l'étude de base, les régions couvertes par le programme ont enregistré un taux de 44% de cas de violence, d'abus et d'exploitation d'enfants en 2020, avec le taux le plus haut à Maradi (48%) et le taux le plus bas à Zinder (36,4%).¹¹⁷

¹⁰⁸ Banque Mondiale, 13.

¹⁰⁹ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 90.

¹¹⁰ OCHA, « Aperçu des besoins humanitaires - Niger 2021 », 67.

¹¹¹ Banque Mondiale, « Impacts économiques des inégalités entre les genres au Niger », 14.

¹¹² Plan International, « Famille, honneur et rêves brisés: le cas des filles-épouses au Mali, Niger et Sénégal », 32.

¹¹³ Entretien avec un informateur clé, CONAFE, juillet 2021.

¹¹⁴ UNICEF, « Building Resilience in the Sahel - Proposal for the Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, BMZ (Germany) », 80.

¹¹⁵ UNICEF, 81.

¹¹⁶ UNICEF, BMZ, « Building Resilience in the Sahel Progress Report, April 2021 », 32.

¹¹⁷ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 95.

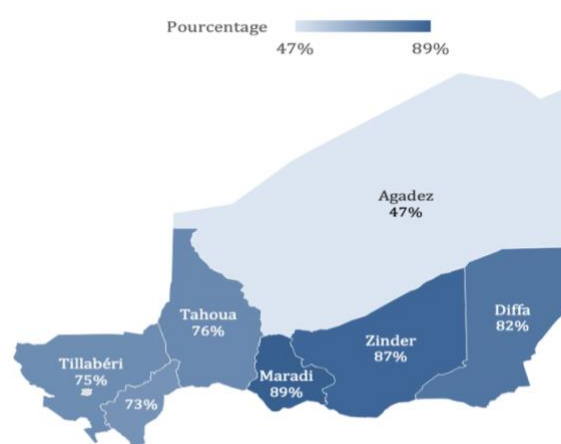
A l'échelle des communes, Kantché, dans la région de Zinder enregistrait un taux de 100%. La forte présence de talibés et les nombreuses migrations dans la commune, couplées à l'influence de l'extrémisme religieux du Nord du Nigeria qui y prévaut, sont des explications possibles de ce taux exceptionnel.¹¹⁸

Les types d'abus, de violence et d'exploitation d'enfants les plus courants dans les trois régions de mise en œuvre sont :¹¹⁹

- Le mariage d'enfants dont les taux sont les plus hauts du Niger (voir figure 4), et qui vont jusqu'à 89% ;
 - Les viols perpétrés dans le contexte communautaire et à la maison, et qui sont souvent gérés à l'amiable pour garder l'honneur de la fille et la famille (voir la section 4.1.7) ;
 - L'exploitation économique des enfants qui est un phénomène courant à Maradi. Les filles sont exploitées pour le petit commerce ambulant par leurs parents, et les garçons sont exploités dans divers domaines tels que le travail dans les carrières et la fabrication de briques ;
 - Les châtiments corporels (discipline violente) à la maison, mais aussi à l'école malgré le décret qui l'interdit.
- Mariage d'enfants

En ce qui concerne les mariages d'enfants, ceux-ci représentent une perte, non seulement pour les filles, mais aussi pour les communautés et leur développement. En effet, cette pratique scelle l'avenir des filles, avec des effets néfastes sur leur santé, leurs chances d'éducation et leur bien-être. Or, le Niger est le pays qui enregistre le plus fort taux de mariages d'enfants au monde avec un taux de 76% selon les données de 2018.¹²⁰ Les régions couvertes par le programme affichent la plus forte prévalence dans le pays.¹²¹

Figure 4 – Distribution régionale du mariage d'enfants au Niger (Source : Save the Children et al., 2017)



Dans les régions de mise en œuvre du programme, comme dans le reste du Niger, les facteurs conduisant les familles à recourir au mariage d'enfants sont divers et complexes, comprenant, parmi d'autres facteurs :

- La crainte de la survenue d'une grossesse hors mariage qui apporterait le déshonneur sur la famille.¹²²
- Le mariage est souvent perçu comme un moyen de renforcer le lien entre deux familles, à servir de pacte social entre elles.¹²³
- Le facteur de pauvreté économique, qui tient aussi une place importante dans la décision des parents à ce sujet. De ce fait la pandémie de Covid-19 fait craindre une augmentation des cas de mariage d'enfants, à cause des difficultés économiques qu'elle entraîne.¹²⁴

« Plus les filles ne vont pas à l'école, plus elles sont sujettes au mariage des enfants, et plus la violence est récurrente » - KII5, entretien avec un informateur clé, UNICEF, août 2021

- Exode des garçons

Il existe dans les régions couvertes par le programme un phénomène répandu de mobilité saisonnière, appelé exode, des garçons et jeunes hommes à partir de 10 ans, qui partent vers les pays voisins ou dans les grandes villes à la recherche d'opportunités économiques pendant la saison sèche.¹²⁵ Ces garçons se retrouvent dans une situation de vulnérabilité lors des déplacements, car ils sont fortement exposés à des risques tels que le banditisme, le vol et l'enrôlement par les groupes armés.¹²⁶

¹¹⁸ Entrevue avec un informateur clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

¹¹⁹ Entrevue avec un informateur clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

¹²⁰ UNICEF, UNFPA, « Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre », 4.

¹²¹ Save the Children et al., « Child Marriage in Niger », 1.

¹²² UNICEF, UNFPA, « Etat des lieux: mariage des enfants au Niger », 10.

¹²³ INS Niger, « Les causes et impacts du mariage précoce au Niger », 2017, 17.

¹²⁴ UNICEF, « COVID-19: a threat to progress against child marriage in Niger | UNICEF Niger ».

¹²⁵ « Young and on the Move in West Africa », 15.

¹²⁶ Entrevue avec un informateur clé, DRPFPE, Maradi, juillet 2021.

- Impact du Covid-19 sur la protection de l'enfance

Il est juste de penser que les impacts socio-économiques du Covid19 dans les zones d'intervention aggravent les vulnérabilités des filles et des garçons. En effet, avec la perte de revenu des ménages, les filles sont plus exposées au mariage d'enfants et à l'exploitation sexuelle, et l'exploitation économique des filles et des garçons risque de s'aggraver.

Analyse des activités et stratégies du programme comme réponses aux défis de genre :

- Les activités de mobilisation communautaire pour la lutte contre les normes sociales néfastes et la prévention du mariage d'enfants prévues par le programme. Celles-ci doivent impliquer les acteurs clés du changement tels que les comités de protection de l'enfance, les chefs traditionnels et les adolescents pour offrir des réponses pertinentes par rapport au défi de mariage d'enfants prévalent dans les régions.¹²⁷
- Le renforcement de capacités des acteurs de la protection sociale sur la collecte d'informations désagrégées par âge et par sexe permettra un meilleur suivi de la situation sur le terrain et optimisera la pertinence des interventions par rapport aux besoins du terrain.¹²⁸ Il est par ailleurs recommandé de collecter des données ventilées par âge et sexe sur les cas d'exploitation économique des enfants à Maradi et de châtiments corporels (en milieu scolaire et à la maison) dans les trois régions.
- Enfin, le renforcement des capacités des structures de protection de l'enfance dans le cadre du programme est un point d'entrée pour prévenir et traiter les défis dont font face les filles et les garçons, en apportant des réponses adaptées selon le genre, à condition de renforcer les connaissances et les capacités des membres des comités en matière de genre au préalable.¹²⁹

¹²⁷ UNICEF, « Building Resilience in the Sahel - Proposal for the Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, BMZ (Germany) », 81.

¹²⁸ UNICEF, 81.

¹²⁹ UNICEF, BMZ, « Building Resilience in the Sahel Progress Report, April 2021 », 26.

5. CONCLUSION

Les régions de mise en œuvre du programme « Construire la Résilience au Sahel » au Niger, soit, Maradi, Zinder et Tahoua, se caractérisent par une grande homogénéité culturelle et religieuse, qui se traduit par de fortes similarités régionales en matière de normes sociales et dynamiques de genre. Elles ont aussi en commun d'être des régions de forte vulnérabilité, en particulier pour les femmes, les filles et les garçons. Ces vulnérabilités sont aggravées par des inégalités de genre dans la prise de décision, l'exercice des droits et libertés, ainsi que l'accès aux ressources et aux opportunités, et qui trouvent leurs causes profondes dans des normes sociales, culturelles et religieuses fortement patriarcales.

De plus, la coexistence conflictuelle des lois juridiques, des lois coutumières et des préceptes religieux, ainsi que l'application de lois religieuses ou coutumières au détriment de la loi étatique ne permettent pas la pleine réalisation des droits des femmes.

La situation de vulnérabilité des femmes et des filles de ces régions, couplée à leur manque d'autonomisation et leur dépendance constante à l'homme, n'est pas favorable à la résilience des communautés, surtout dans des contextes de fortes migrations masculines.

A travers sa stratégie d'approche communautaire dans les différents secteurs d'intervention,¹³⁰ et la mise en œuvre d'actions et stratégies ciblées sur les femmes et les filles, le programme peut représenter un point d'entrée de changement de comportements et de l'avènement de normes sociales positives pour les femmes et les filles.¹³¹ Ce changement peut être apporté à travers l'appui aux changements de normes sociales visant à une meilleure protection des filles¹³² et le soutien aux efforts gouvernementaux pour améliorer l'accès des filles à une éducation de qualité.

« On doit aussi beaucoup travailler sur la femme et son autonomisation. Pour moi, en travaillant sur l'autonomisation des femmes on bâtit aussi la résilience des communautés. Les femmes, surtout à Maradi, les femmes sont les chevilles ouvrières, elles sont vraiment debout mais il faut vraiment travailler sur leur autonomisation. » - KII4, entrevue avec un informateur clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

6. RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes sont adressées à l'UNICEF afin de renforcer son programme « Construire la Résilience au Sahel » au Niger, d'assurer la sensibilité au genre comme critère minimal, et de promouvoir des sentiers de programmation porteuse de transformations pour le genre au possible, tout en tenant compte des défis sécuritaires, sanitaires et particularités locales des lieux d'interventions. Elles incluent des recommandations par secteur et multisectorielles.

6.1. Recommandations par secteur

6.1.1. Eau, hygiène et assainissement : pour une amélioration des conditions d'accès à l'eau des femmes et une plus grande implication des hommes

- **Opportunités de dialogue**
 - Identifier et poursuivre des instances de dialogue pour sensibiliser les hommes sur une répartition plus équitable des tâches domestiques entre hommes et femmes, y compris dans la collecte d'eau. Cela permettrait de même un gain de temps pour les femmes afin qu'elles puissent se concentrer sur d'autres activités.
- **Renforcement du rôle des femmes**
 - Promouvoir et renforcer la participation des femmes au sein des comités de gestion des points d'eau.
 - Renforcer le rôle de la femme au sein des comités de gestion au travers d'activités de renforcement de capacités et de sensibilisation des femmes et des hommes.
 - Instaurer des mécanismes de redevabilité communale sur la gestion de l'eau par des discussions ouvertes, en assurant la participation des femmes et des filles.
- **Programmatiques**

¹³⁰ UNICEF, « Building Resilience in the Sahel - Proposal for the Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, BMZ (Germany) », 74.

¹³¹ UNICEF, « Building Resilience in the Sahel - Proposal for the Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, BMZ (Germany) », 80.

¹³² UNICEF, 82.

- Prioriser les communes de Kornaka (Maradi) et Yaouri (Zinder) dans la construction de systèmes d'eau résilients au climat, de par la très faible disponibilité de sources d'eau améliorées dans ces communes.¹³³
- Prioriser la mise en place d'infrastructures d'eau et d'assainissement améliorés dans les communes dont les formations sanitaires n'ont aucune installation d'eau et d'assainissement, soit, à Gaffati, Kantché et Tabalak.¹³⁴
- Mener une étude présentant des données chiffrées sur l'insécurité et les dangers auxquels les femmes et les filles font face lors de la collecte d'eau, et utiliser cette étude à des fins de plaider auprès des autorités locales afin de les sensibiliser sur la nécessité de sécuriser les zones et les routes empruntées par les femmes lors de la collecte d'eau.

6.1.2. Santé : adresser tous les niveaux de barrières d'accès à la santé des femmes en impliquant les acteurs clés

- Opportunités de dialogue
 - Identifier et poursuivre des opportunités de dialogue avec les acteurs communautaires clés tels que les chefs traditionnels et religieux sur les défis et enjeux d'accès à la santé des femmes. Ensuite, instaurer un dialogue communautaire sur la nécessité d'une plus grande autonomie des femmes et des filles pour accéder aux centres de santé incluant les femmes, les filles, et les acteurs ayant une influence sur leur accès aux centres de santé tels que les hommes et les membres de la famille du mari.
 - Sensibiliser les prestataires de la planification familiale sur la liberté des femmes à recourir à la planification familiale sans l'autorisation de leur mari.
 - Identifier et poursuivre des opportunités de dialogue avec les hommes sur la nécessité d'une prise de décision conjointe avec la femme concernant la planification familiale.
- Renforcement du rôle des femmes
 - Renforcer les capacités du personnel des centres de santé pour assurer une bonne qualité d'accueil des patients.
- Programmatiques
 - Impliquer et former les acteurs des structures communautaires locales, tels que les chefs de village et les représentants des organisations féminines, dans l'identification et le suivi des besoins, l'analyse et le partage des données en matière de santé afin de renforcer leur autonomisation en matière de santé.

6.1.3. Nutrition : l'accès à la terre et une meilleure autonomisation des femmes comme base de solution

- Opportunités de dialogue
 - Poursuivre des opportunités de dialogue pour sensibiliser les pères/maris sur l'importance d'inclure les femmes dans la planification et la gestion de tous les aspects relatifs à la nourriture et des repas du ménage, y compris les décisions financières et la répartition de la nourriture par repas.
 - Sensibiliser les pères/maris autour des tâches ménagères pour augmenter leur engagement afin de permettre aux mères d'avoir plus de temps pour l'allaitement et d'autres activités.
 - Poursuivre des opportunités de dialogue avec les hommes et les chefs traditionnels et religieux sur la nécessité d'un meilleur accès à la terre aux femmes, en les informant sur les bénéfices économiques et en termes de résilience que cela apporterait aux ménages et à la communauté.
 - Instaurer des espaces de dialogues entre les pères/maris, les mères/femmes et les chefs traditionnels et religieux sur l'importance d'attribuer un rôle décisionnel aux mères/femmes dans la gestion des terres.
- Renforcement du rôle des femmes
 - Mener des interventions d'accompagnement et de soutien auprès des femmes célibataires et des femmes se retrouvant seules suite à l'exode du mari, pour renforcer leurs capacités à prendre de bonnes décisions quant aux dépenses liées à la nutrition.

¹³³ Selon l'enquête de base du programme, seulement 25% de la population de Kornaka et 45,1% de la population de Yaouri utilisent de l'eau de boisson provenant d'une source améliorée.

¹³⁴ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 98.

- Encourager et soutenir les initiatives d'activités génératrices de revenus des femmes par la mise en place d'activités de renforcements de capacités incluant des modules sur la planification et la gestion entrepreneuriale.
- Renforcer les capacités des femmes sur les techniques de production et de gestion agricole.
- Programmatiques
 - Prioriser des interventions de nutrition au niveau du foyer plutôt que publiques, du fait de la honte que peuvent ressentir certains parents lors de l'exposition de leur enfant malnutri¹³⁵
 - Identifier les comportements alimentaires favorisant les différences d'état nutritionnel entre les filles et les garçons, et mener des actions de sensibilisation adaptées.
 - Inclure les pères des enfants dans les activités de sensibilisation concernant l'allaitement et la nutrition, notamment par des activités ciblées.

6.1.4. Éducation : prioriser le maintien des filles à l'école par la création d'un environnement d'étude approprié et sans violence ni harcèlement

- Opportunités de dialogue
 - Appuyer les efforts gouvernementaux de promotion de la scolarisation des filles.¹³⁶ Par exemple, sensibiliser les membres du personnel pédagogique et administratif des écoles sur l'importance et les enjeux du maintien des filles dans le système scolaire.
 - Identifier et poursuivre des opportunités de dialogue avec les communautés sur la nécessité de mettre fin aux VBG en milieu scolaire en instaurant un dialogue entre les familles, les écoles, les chefs traditionnels et religieux, et les organisations locales.
- Renforcement du rôle des femmes
 - Travailler de près avec les communautés et les mères de filles déscolarisées pour aider leur mère dans le petit commerce ou les tâches ménagères, afin d'identifier des alternatives d'assistance pour la mère qui permettraient de libérer la fille pour poursuivre sa scolarité.
- Programmatiques
 - Conduire une revue des curricula scolaires pour éliminer tous les passages contenant des stéréotypes de genre.
 - Veiller à ce que les cas de violence et de harcèlement en milieu scolaire fassent l'objet d'un suivi et former le personnel des écoles à la prise en charge des victimes.
 - Renforcer les systèmes de tutorat des élèves filles afin d'optimiser leurs chances de réussite scolaire.
 - Instaurer un suivi des filles en décrochage scolaire et sensibiliser les familles sur l'importance de leur réinsertion dans le système scolaire, en collaboration avec les systèmes de protection de l'enfance.
 - Assurer la continuité des activités de fourniture de kits scolaires aux enfants, en particulier les filles dans les zones vulnérables.¹³⁷
 - Assurer un suivi de la situation des garçons ayant été anciennement talibés au Nigeria afin de s'assurer de leur maintien dans le circuit scolaire, notamment par l'utilisation de la plateforme RapidPro.

6.1.5. Protection de l'enfant et lutte contre les VBG : et la prévention du mariage d'enfants au cœur des priorités

- Opportunités de dialogue
 - Créer des espaces de dialogue sur les conséquences néfastes du mariage d'enfants et la nécessité de mettre fin à la pratique entre les chefs traditionnels religieux, les organisations locales, les familles, et les jeunes.
- Renforcement du rôle des femmes
 - Renforcer la participation des femmes dans les services de protection de l'enfance au niveau local et communautaire.
- Programmatiques
 - Appuyer les efforts gouvernementaux de renforcement de capacités des structures de prise en charge des victimes de VBG.¹³⁸
 - Face à la réticence des victimes de VBG de porter plainte par peur de déshonneur pour la famille, il est important de faire de la lutte contre la stigmatisation des victimes une priorité en sensibilisant les chefs traditionnels et en instaurant des espaces de discussion communautaires.

¹³⁵ Entrevue avec un informateur clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

¹³⁶ Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, « Politique nationale de genre - 2017 », 38.

¹³⁷ UNICEF, BMZ, « Building Resilience in the Sahel Progress Report, April 2021 », 23.

¹³⁸ Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, « Politique nationale de genre - 2017 », 40.

- Identifier les types de violences, d'abus et d'exploitation d'enfants les plus courants dans la commune de Kantché qui enregistre un taux de 100% de cas,¹³⁹ afin d'apporter des réponses programmatiques appropriées.
- Conduire des collectes de données ventilées par âge et par sexe sur les différents types de violences, d'abus et d'exploitation dans les régions du programme (taux d'incidence des viols, fréquence d'exploitation économique des filles et des garçons, ...) afin d'en identifier l'ampleur et la fréquence et d'y apporter des réponses adéquates.

6.1.6. Transversales : Surmonter les tabous et les défis pratiques en matière de GHM au bénéfice des filles en milieu scolaire

- **Opportunités de dialogue**
 - Renforcer les activités de promotion de l'hygiène menstruelle dans les écoles.
 - Élaborer des stratégies de communication visant les mères, les hommes, les filles et les garçons en matière de GHM, notamment pour combattre les tabous autour des menstruations dans certaines communautés.
- **Renforcement du rôle des femmes**
 - Impliquer les associations locales de femmes dans les activités de sensibilisation pour lutter contre les tabous autour des menstruations au niveau scolaire et communautaire.
- **Adaptations programmatiques**
 - Envisager la collecte de données sur la couverture de latrines séparées filles/garçons dans les écoles des zones d'intervention dans le cadre des futures enquêtes de base, en vue d'identifier les manques et les besoins et adopter les mesures nécessaires.

6.2. Recommandations multisectorielles pour une programmation sensible au genre et transformatrice de genre

Afin de mieux répondre à l'objectif de l'UNICEF d'instaurer une programmation porteuse de transformation au genre pour le projet « Construire la Résilience au Sahel » au Niger, outre les recommandations sectorielles présentées ci-dessus, une stratégie pour les causes profondes des inégalités de genre devra être adoptée.

Cette stratégie devra principalement s'appuyer sur l'implication active de tous les acteurs locaux ayant un pouvoir d'influence et de changement des normes sociales, afin d'assurer la réceptivité des populations locales. Le dialogue communautaire sera un outil privilégié afin de mettre en place un processus participatif et inclusif. L'approche principale consistera à combattre les biais culturels existants à l'origine des inégalités de genre, à revaloriser le rôle des femmes comme membres actifs au sein de la communauté, ainsi qu'à systématiquement prendre en compte les besoins des femmes, des filles et garçons tout au long de la programmation.

Dans cette optique, les activités et approches suivantes sont recommandées :

Créer des espaces communs de dialogues autour du genre afin de lutter contre les normes sociales discriminatoires et les pratiques néfastes

- Faire des hommes et des garçons des alliés de l'égalité de genre, en mettant en place des espaces de réflexion sur le modèle des écoles des maris et des futurs maris du FNUAP afin de les sensibiliser sur les diverses questions de genre, telles que celles liées à la nutrition, la planification familiale, les normes sociales discriminatoires et l'éducation des filles.
- Impliquer de manière égale les ménages, les chefs communautaires, les organisations locales et les acteurs étatiques dans les discussions et les initiatives liées aux changements de normes sociales liées au genre, afin de créer un lien et un espace commun d'action et de discussion entre ces différents acteurs.
- Poursuivre des opportunités de dialogue pour sensibiliser les différents acteurs des communautés (ménages, chefs communautaires, organisations locales) sur les enjeux de résilience et la nécessité d'adresser les inégalités de sexes qui entravent sa réalisation au niveau communautaire.

Renforcer le rôle des jeunes comme acteurs du changement des normes sociales

- Sensibiliser et renforcer les capacités des associations locales de jeunes (fada, foyandi, makaranta) afin de les encourager à intégrer les questions de genre et de normes sociales dans leurs thématiques d'action et de réflexion.

¹³⁹ BMZ, UNICEF, « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », 95.

Renforcer le rôle des femmes, en particulier tambaras

- Du fait du rôle d'intermédiaires entre les chefs communautaires et les femmes que jouent les femmes tambara, inclure les femmes tambara et leur donner un rôle actif dans les activités et stratégies visant aux changements de normes sociales.
- Impliquer les associations locales de femmes dans les activités autour de questions considérées comme sensibles ou taboues (VBC, inégalités des sexes, menstruations, ...) car il est plus facile pour les femmes de la zone d'intervention d'aborder ces questions avec d'autres femmes. De plus, ces structures peuvent aussi jouer un rôle d'orientation auprès des femmes.¹⁴⁰

Sensibiliser les hommes et les garçons sur les questions de genre

- Sensibiliser régulièrement les chefs traditionnels et religieux sur les questions de genre, en s'appuyant sur les valeurs et sensibilités religieuses et culturelles des communautés.

Initier des activités d'autonomisation pour les femmes

- Prévoir des interventions ciblées sur les femmes devenues cheffes de ménage suite à l'exode du mari, afin de les doter des capacités et connaissances nécessaires à la prise de décision et la gestion des ressources du ménage en l'absence du mari. Une meilleure autonomisation des femmes cheffes de ménages est un point d'entrée vers une meilleure résilience des ménages, et par extension des communautés.

De surcroît, quelques recommandations transversales d'ordre programmatique et stratégique sont proposées :

- S'assurer que toutes les activités planifiées dans le cadre du programme tiennent compte de l'angle genre dans leur mise en œuvre et leur impact. Cela implique de considérer la manière dont les activités prennent en compte les besoins différenciés des femmes, des filles et des garçons, et d'évaluer si elles contribuent au renforcement ou la diminution des inégalités de sexes.
- Intégrer une dimension genre dans les exercices d'analyse des risques et vulnérabilités en prenant en compte les risques et vulnérabilités différenciées selon le genre et en priorisant l'utilisation de données désagrégées par âge et sexe.
- Prévoir la collecte systématique de données sur les perceptions afin d'évaluer les changements de dynamiques et de rapports de pouvoir entre les sexes. Ces exercices de suivi devraient analyser les changements tels que les évolutions de la perception du rôle des femmes dans la communauté et dans les ménages, ainsi que l'évolution du niveau de leur participation dans la prise de décision publique.

Les détails de la stratégie sont présentés dans le visuel ci-après :

¹⁴⁰ Entrevue avec un informant clé, UNICEF, projet « Construire la Résilience au Sahel », août 2021.

RECOMMANDATIONS SUIVANT UNE THÉORIE DU CHANGEMENT

OBJECTIF GLOBAL

A travers le projet « Construire la Résilience au Sahel » l'UNICEF offre des solutions aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes

IMPACT RECHERCHÉ

Un accès libre, sécurisé et facilité aux infrastructures et services sociaux pour les femmes et les filles

Les besoins essentiels et opinions des femmes sont pris en compte dans la prise de décision publique

Les femmes sont des membres actifs de la vie communautaire

Les libertés et droits fondamentaux des femmes et des filles prévus par la loi sont protégés

Les pratiques, normes et croyances culturelles et religieuses néfastes aux femmes sont combattues

APPROCHE RECOMMANDÉE

Créer des espaces communs de dialogue sur les inégalités de genre entre les ménages, les chefs communautaires, les organisations locales et les acteurs étatiques.

Pas encore appliquée.

Renforcer le rôle des associations de jeunes comme acteurs de changement des normes sociales néfastes.

Déjà prévue par le programme.

Prioriser le renforcement de capacités et l'implication active des femmes tambara et des femmes leaders dans les projets et activités au niveau communautaire.

Appliquée partiellement car pas d'implication des femmes tambara.

Sensibiliser les hommes, les garçons, les chefs traditionnels et religieux sur les questions de genre.

Pas encore appliquée.

Initier et appuyer les activités d'autonomisation des femmes.

Déjà prévue par le programme.

PROBLÉMATIQUES/DÉFIS

Des traditions et normes sociales limitant la liberté d'accès des femmes et des filles à l'éducation et à certains services sociaux

Des normes sociales, culturelles et religieuses nuisant au développement des femmes, des filles et des garçons

Une faible participation des femmes dans les structures de prise de décision publiques

Une coexistence conflictuelle entre la loi juridique, la loi coutumière, et la loi religieuse

Une vulnérabilité exacerbée des femmes, des filles et des garçons

Une forte dépendance des femmes aux hommes

ACTEURS CLÉS

Les jeunes	Associations de femmes	UNICEF	Organisations de la société civile	Points focaux genre
Chefs religieux	Chefs traditionnels	Femmes leaders	Femmes tambara	Partenaires de mise en œuvre

SECTEURS

EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

SANTÉ

NUTRITION

ÉDUCATION

PROTECTION SOCIALE

PROTECTION DE L'ENFANT



ANNEXES

Bibliographie

AFJN. « Participation des femmes à la politique au Niger », 2015. <https://www.aecid.es/Centro-Documentacion/Documentos/Publicaciones%20coeditadas%20por%20AECID/NIGER%20La%20participation%20des%20Femmes%20%C3%A0%20la%20Politique%20au%20Niger.pdf>.

Assemblée Parlementaire de la francophonie. « Suivi des engagements internationaux en matière d'égalité des genres et de droits des femmes », 2018. http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/5._rapport_suivi_des_engagements_internationaux.pdf.

Banque Africaine de Développement. « Profil genre - République du Niger: genre, autonomisation des femmes et pauvreté », s. d., 78.

Banque Mondiale. « Impacts économiques des inégalités entre les genres au Niger », 2018. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/871171578656598593/pdf/Economic-Impacts-of-Gender-Inequality-in-Niger.pdf>.

Benoudji, Colette, Virginie Le Masson, et Erlande Fanord. « Etude sur le Genre et la Résilience », s. d., 48.

BMZ, UNICEF. « Enquête de Base du Programme de Renforcement de la Résilience au Sahel (BMZ-Unicef) - Avril 2021 », avril 2021.

FAO. « Customary norms, religious beliefs and social practices that influence gender-differentiated land rights ». Consulté le 30 juillet 2021. http://www.fao.org/gender-landrights-database/country-profiles/countries-list/customary-law/en/?country_iso3=NER.

— — —. « Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural », 2018, 104.

FNUAP. « Ampleur et Déterminants des Violences Basées sur le Genre au Niger », 2015. file:///Users/randrararakoto/Desktop/Work%20and%20volunteering/Samuel%20Hall/RGA/Niger%20RGA/Litterature%20secondaire/Etude%20VBG%20Rapport%20Final_%201er%20septembre%202015.pdf.

— — —. « Niger - Informations générales ». Consulté le 13 août 2021. <https://www.unfpa.org/fr/data/world-population/NE>.

FP2020. « Niger - FP2020 Résumé des Indicateurs Principaux : Rapport Annuel 2019-2020 de FP2020 », 2020. <https://www.familyplanning2020.org/sites/default/files/Niger%202020%20CI%20Handout%20FR.pdf>.

GENCAP, CARE. « Analyse Rapide Genre pour Covid-19 », s. d., 33.

— — —. « Analyse Rapide Genre pour COVID-19 - Niger », 2020, 33.

Initiative Spotlight. « Etude sur l'ampleur et les déterminants des violences basées sur le genre au Niger », juin 2021.

INS Niger. « Les causes et impacts du mariage précoce au Niger », 2017. https://www.stat-niger.org/wp-content/uploads/2020/06/Rapport_Analyse_Mariage_Preceoc.pdf.

— — —. « Les causes et impacts du mariage précoce au Niger », 2017. https://www.stat-niger.org/wp-content/uploads/2020/06/Rapport_Analyse_Mariage_Preceoc.pdf.

INS Niger et al. « Enquête nationale de nutrition selon la méthodologie SMART, Niger 2020 », 2020. https://www.stat-niger.org/wp-content/uploads/nutrition/RAPPORT_SMART_Niger_2020_VF.pdf.

MCA-Niger. « « Plan d'intégration genre et inclusion sociale (PIGIS)" », 2018. <https://www.mcaniger.ne/wp-content/uploads/2018/07/MCA-Niger-PIGIS-Version3clean151118-compressed.pdf>.

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. « Politique nationale de genre - 2017 », 2017. <http://www.promotionfemme.gouv.ne/uploads/documents/5c79193989b63.pdf>.

Ministère de la santé publique. « Planification Familiale au Niger: Plan Operationnel 2018 », 207apr. J.-C., 28.

Ndiaye, Ndèye Amy, Friedrich-Ebert-Stiftung, et Peace and Security Centre of Competence Sub-Saharan Africa. « Violences basées sur le genre en Afrique de l'Ouest: cas du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Niger », 2021. <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-pscc/17675-20210510.pdf>.

OCHA. « Aperçu des besoins humanitaires - Niger 2021 », 2021. <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/niger/document/niger-aperçu-des-besoins-humanitaires-201>.

ONU Femmes, IFORD. « Profil genre du Niger », 2017. <https://pnin-niger.org/pnin-doc/web/uploads/documents/136/Doc-20191022-093007.pdf>.

- Plan International. « Famille, honneur et rêves brisés: le cas des filles-épouses au Mali, Niger et Sénégal », 2017. <https://www.fillespasepouses.org/apprentissage-ressources/centre-de-ressources/family-honour-shattered-dreams-girl-brides-mali-niger-senegal/>.
- Projet RC-TEC-Niger. « Document de diagnostic genre », 2010, 23.
- Promundo et al. « Child Marriage, Fertility, and Family Planning in Niger », 2018. <https://promundoglobal.org/wp-content/uploads/2019/02/IMAGES-NIGER-Full-Report-Web-006.pdf>.
- REACH. « Niger - Evaluation multisectorielle des besoins (MSNA) - Janvier 2021 », 2021. https://www.impact-repository.org/document/reach/41c90155/REACH_NER_report_MSNA_January2021.pdf.
- Save the Children et al. « Child Marriage in Niger », 2017. <https://resourcecentre.savethechildren.net/node/13236/pdf/child-marriage-niger.pdf>.
- UNDP. « Gender Inequality Index (GII) | Human Development Reports », 2020. <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>.
- UNICEF. « Analyse de la situation des enfants et des femmes du Niger selon une approche basée sur l'équité et les droits humains », s. d. <https://knowledge.uclga.org/IMG/pdf/analysedelasituationdesenfantsetdesfemmesdunigerselonuneapprochebaseesurlequiteetlesdroitshumains.pdf>.
- . « Building Resilience in the Sahel - Proposal for the Federal Ministry for Economic Cooperation and Development, BMZ (Germany) », 2019.
- . « COVID-19: a threat to progress against child marriage in Niger | UNICEF Niger ». Consulté le 18 août 2021. <https://www.unicef.org/niger/stories/covid-19-threat-progress-against-child-marriage-niger>.
- UNICEF, BMZ. « Building Resilience in the Sahel Progress Report, April 2021 », 2021.
- UNICEF, UNFPA. « Etat des lieux: mariage des enfants au Niger », s. d., 52.
- . « Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre », 2018. https://www.unicef.org/wca/sites/unicef.org.wca/files/2018-11/UNFPA-WCARO-UNICEF_FR_final.pdf.
- USAID. « Évaluation de la qualité des données de l'Enquête Démographique et de Santé du Niger de 2017 », 2018. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/OD73/OD73.F.pdf>.
- Vagliani, Ginevra. « Le mariage d'enfants en Afrique subsaharienne : le cas du Niger ». Humanium, 1 décembre 2020. <https://www.humanium.org/fr/le-mariage-denfants-en-afrique-subsaharienne-le-cas-du-niger/>.
- WFP et al. « Women's land rights in a changing climate: a case study from Maradi, Niger », s. d. <https://www.mrfcj.org/pdf/case-studies/2013-04-16-Niger.pdf>.
- Resource Centre. « Young and on the Move in West Africa ». Consulté le 27 juillet 2021. https://resourcecentre.savethechildren.net/node/14327/pdf/055_young-and-on-the-move.pdf.pdf.

Tableaux

Tableau 1 - Tableau récapitulatif des principaux indicateurs sur les VBG au Niger (Initiative Spotlight, 2021)

Intitulé de l'indicateur (toute la population cible)	Valeur de l'indicateur (en %)
Prévalence globale des VBG	
• Proportion des femmes ayant subi au moins une VBG au cours de leur vie	38,2
• Proportion des femmes ayant subi au moins une VBG au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête	7,8
• Proportion des hommes ayant subi au moins une VBG au cours de leur vie	16,3
• Proportion des hommes ayant subi au moins une VBG au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête	2,0
• Prévalence globale VBG	4,8
Prévalence de la maltraitance psychologique	
• Proportion des femmes ayant subi une maltraitance psychologique au cours de la vie	21,8
• Proportion des femmes ayant subi une maltraitance psychologique au cours des 12 derniers mois	5,8
• Proportion des hommes ayant subi une maltraitance psychologique au cours de la vie	11,4
• Proportion des hommes ayant subi une maltraitance psychologique au cours des 12 derniers mois	3,6
• Prévalence globale de la maltraitance physique	4,8
Prévalence de dénis de ressources, d'opportunités et de services	
• Proportion des femmes ayant subi un déni de ressources, d'opportunités et de services au cours de la vie	14,6
• Proportion des femmes ayant subi un déni de ressources, d'opportunités et de services au cours des 12 derniers mois	4,0
• Proportion des hommes ayant subi un déni de ressources, d'opportunités et de services au cours de leur vie	3,6
• Proportion des hommes ayant subi un déni de ressources, d'opportunités et de services au cours des 12 derniers mois	0,9
• Prévalence globale du déni de ressource	2,6
Prévalence des agressions physiques	
• Proportion des femmes ayant subi une violence physique au cours de la vie	11,9
• Proportion des femmes ayant subi une violence physique au cours des 12 derniers mois	2,3
• Proportion des hommes ayant subi une violence physique au cours de la vie	3,3
• Proportion des hommes ayant subi une violence physique au cours des 12 derniers mois	0,9
• Prévalence globale des agressions physiques	1,7
Prévalence des agressions sexuelles	
• Proportion des femmes ayant subi une agression sexuelle au cours de la vie	5,1

Tableau 2 – Pratiques alimentaires des nourrissons et jeunes enfants, tableau tiré de l'enquête de base BMZ-Niger

Tableau TC.7.7: Pratiques alimentaires des nourrissons et jeunes enfants (ANJE) Pourcentage d'enfants de 6-23 mois qui ont reçu des liquides et des aliments solides, semi-solides ou mous le nombre minimum de fois ou plus durant le jour précédent, selon le statut d'allaitement, Enquête de base BMZ-Niger, 2020														
		Actuellement allaités				Actuellement non allaités					Tous			
		Pourcentage d'enfants qui ont reçu :			Nombre d'enfants de 6-23 mois	Pourcentage d'enfants qui ont reçu :				Nombre d'enfants de 6-23 mois	Pourcentage d'enfants qui ont reçu :			Nombre d'enfants de 6-23 mois
		Diversité alimentaire minimale [A]	Fréquence minimum de repas [B]	Régime alimentaire minimum acceptable [1] [C]		Diversité alimentaire minimale [A]	Fréquence minimum de repas [B]	Régime alimentaire minimum acceptable [2] [C]	Au moins 2 repas lactés [3]		Diversité alimentaire minimale [4] [A]	Fréquence minimum de repas [5] [B]	Régime alimentaire minimum acceptable [C]	
Total		17,4	35,3	11,6	345	2,4	37,2	0,7	12,9	82	14,5	35,7	9,5	427
Sexe de l'enfant	Masculin	15,9	30,7	9,0	166	2,9	31,7	0,0	5,8	48	13,0	31,0	7,0	215
	Féminin	18,8	39,6	14,0	179	1,8	45,2	1,8	23,0	34	16,1	40,5	12,1	212
Milieu	Urbain	20,1	44,3	20,1	15	21,8	50,0	21,8	21,8	3	20,3	45,2	20,3	18
	Rural	17,3	34,9	11,2	330	1,7	36,8	0,0	12,6	79	14,3	35,3	9,1	409
Région	Maradi	30,1	43,0	20,4	159	6,6	37,2	2,0	13,3	30	26,4	42,1	17,5	189
	Tahoua	5,9	37,9	3,0	66	0,0	10,5	0,0	9,3	11	5,0	34,0	2,6	77
	Zinder	7,0	23,7	4,8	120	0,0	44,4	0,0	13,6	41	5,2	29,0	3,5	161

Tableau 3 – Fréquentation scolaire et enfants non scolarisés, tableau tiré de l'enquête de base BMZ-Niger

Tableau LN.2.3: Fréquentation scolaire et enfants non scolarisés													
Pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école primaire fréquentant l'école primaire ou secondaire 1er cycle (taux net de scolarisation ajusté), pourcentage d'enfants fréquentant le préscolaire et pourcentage d'enfants en dehors de l'école, Enquête de base BMZ-Mali, 2020													
		MASCULIN				FEMININ				TOTAL			
		Taux net de Scolarisation (ajusté) [1]	Fréquenté le préscolaire		Nombre d'enfants	Taux net de Scolarisation (ajusté) [1]	Fréquenté le préscolaire		Nombre d'enfants	Taux net de Scolarisation (ajusté) [1]	Fréquenté le préscolaire		Nombre d'enfants
			Hors de l'école [2] [A]	Hors de l'école [2] [A]			Hors de l'école [2] [A]	Hors de l'école [2] [A]					
Total		46,6	2,9	50,3	926	37,5	2,8	59,7	929	42,0	2,8	55,0	1855
Milieu	Urbain	77,6	5,9	16,5	32	70,4	7,1	22,6	33	73,9	6,5	19,6	65
	Rural	45,5	2,8	51,5	894	36,2	2,6	61,0	895	40,9	2,7	56,3	1790
Région	Maradi	44,4	1,6	53,5	466	30,7	1,6	67,7	454	37,6	1,6	60,5	920
	Tahoua	52,4	0,6	46,9	161	41,7	0,3	57,4	148	47,3	0,5	52,0	308
	Zinder	46,9	6,1	47,0	299	45,0	5,5	49,5	327	45,9	5,8	48,3	626

Tableau 4 - Liste des entretiens avec les informateurs clés (effectués entre juin et juillet 2021)

Code	Position / Secteur	Organisation
KII1	Spécialiste genre et protection de l'enfance	UNICEF
KII2	Personnel Senior du programme	UNICEF
KII3	Spécialiste WASH	UNICEF
KII4	Spécialiste santé	UNICEF
KII5	Agent de protection de l'enfance	UNICEF
KII6	Spécialiste genre	FNUAP
KII7	Directeur	DRPFPE Tahoua
KII8	Directrice	DRPFPE Maradi
KII9	Assistant technique de l'approche communautaire	DRPFPE Maradi
KII10	Président	CONAFE
KII11	Responsable National	Grandir Dignement

Tableau 5 - Liste des 10 premières organisations partenaires BMZ selon le niveau de financement

1.	Secrétariat General MEP
1.	Direction Régionale Hydraulique Maradi
2.	DRPFPE Maradi
3.	ONG Garkua
4.	DRPFPE Zinder
5.	Direction Régionale Hydraulique Zinder
6.	District sanitaire Dakoro
7.	ONG Actions pour le développement économique et social des populations
8.	DRPFPE Tahoua
9.	ONG Adkoul
10.	Direction de la nutrition

Questions du sondage en ligne

1. Introduction et consentement

Samuel Hall a été mandaté par UNICEF pour réaliser une analyse rapide de genre au Niger. Ce projet fait partie des efforts continus de l'UNICEF de promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles et vise à soutenir l'UNICEF dans cet objectif d'un point de vue stratégique et programmatique.

Cette analyse rapide de genre a lieu dans le contexte du programme « Construire la résilience au Sahel » (CRS) financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ). Au Niger, ce programme est mis en œuvre par différents partenaires.

Afin de mieux comprendre le contexte de genre dans lequel un programme sera mis en place afin d'adapter le programme en conséquence, et d'inclure les perspectives diverses des acteurs de terrain et partenaires de mise en œuvre, nous menons la présente enquête électronique.

Nous vous remercions de prendre quelques instants pour répondre aux questions de l'enquête. Avant de commencer, veuillez noter que les informations recueillies au cours de cette enquête ne seront pas attribuées à une personne en particulier. Les informations présentées dans le rapport seront attribuées à un groupe général de parties prenantes. Vos noms et coordonnées ne seront pas recueillis ou partagés. Votre participation est entièrement volontaire et vous êtes libre d'arrêter à tout moment ou de ne pas répondre aux questions posées.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le chercheur principal de Samuel Hall pour ce projet:

- Marion Guillaume, responsable du pilier "Children and Youth" - marion.guillaume@samuelhall.org

En passant à la première question, vous donnez votre accord pour participer à cette enquête électronique.

DÉTAILS DU PARTICIPANT

1. Genre
 1. Homme
 2. Femme
 3. Je préfère ne pas répondre à cette question
2. Organisation
3. Rôle (position) _____
4. Dans quelles zones sous-régionales travaillez-vous ? (Sélectionnez tous ceux qui s'appliquent) :
 - a. Maradi
 - b. Tahoua
 - c. Zinder
 - d. Aucune de ces sous-régions
 - e. Je préfère ne pas répondre
5. Secteur / domaine d'expertise
 - a. Direction générale
 - b. Protection de l'enfance
 - c. Santé et nutrition
 - d. Éducation
 - e. C4D
 - f. Droits de l'enfant
 - g. Gouvernance
 - h. WASH et abris
 - i. Plaidoyer et campagnes
 - j. MEAL
 - k. Gestion des partenariats
 - l. Autre gestion de programme
 - m. Autres
6. Quel est votre degré de familiarité avec le programme BMZ « Construire la Résilience au Sahel » mis en œuvre par UNICEF au Niger?
 - a. Très haut (très bonne connaissance du programme, projets et parties prenantes, etc.)
 - b. Moyen (je connais le programme et certains de ses activités de terrain)
 - c. Faible
 - d. Aucune familiarité avec le programme
 - e. Je ne sais pas

CONTEXTE

7. De manière générale, quel est le niveau d'accès aux services ci-dessous (liés à la santé, les WASH, la nutrition, l'éducation et la protection de l'enfance) (notamment à Maradi, Tahoua et Zinder)?
 - a. Assistance alimentaire / distribution de vivres:

- i. Toujours disponible
 - ii. Souvent disponible
 - iii. Jamais ou rarement disponible
 - iv. Je ne sais pas
 - v. Je ne préfère pas répondre
 - b. Soins de santé (incluant la santé de la reproduction)
 - . Toujours disponible
 - i. Souvent disponible
 - ii. Jamais ou rarement disponible
 - iii. Je ne sais pas
 - iv. Je ne préfère pas répondre
 - c. Hygiène/kit de dignité:
 - . Toujours disponible
 - i. Souvent disponible
 - ii. Jamais ou rarement disponible
 - iii. Je ne sais pas
 - iv. Je ne préfère pas répondre
 - d. Education:
 - . Toujours disponible
 - i. Souvent disponible
 - ii. Jamais ou rarement disponible
 - iii. Je ne sais pas
 - iv. Je ne préfère pas répondre
 - e. Espace amis des femmes:
 - . Toujours disponible
 - i. Souvent disponible
 - ii. Jamais ou rarement disponible
 - iii. Je ne sais pas
 - iv. Je ne préfère pas répondre
 - f. Eau potable:
 - . Toujours disponible
 - i. Souvent disponible
 - ii. Jamais ou rarement disponible
 - iii. Je ne sais pas
 - iv. Je ne préfère pas répondre
 - g. Latrines:
 - . Toujours disponible
 - i. Souvent disponible
 - ii. Jamais ou rarement disponible
 - iii. Je ne sais pas
 - iv. Je ne préfère pas répondre
 - h. Autres:
8. D'après votre expérience et vos connaissances, y-a-t-il des nuances constatées sur certaines régions (Maradi, Tahoua et Zinder)? Veuillez préciser.
Écrire la réponse : _____
9. En général, ces services sont-ils accessibles de manière sûre pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons, (notamment à Maradi, Tahoua et Zinder)?
- a. Femmes:
 - i. Toujours
 - ii. Souvent
 - iii. Parfois
 - iv. Jamais ou presque jamais
 - b. Hommes:
 - . Toujours
 - i. Souvent
 - ii. Parfois
 - iii. Jamais ou presque jamais
 - c. Filles:
 - . Toujours
 - i. Souvent
 - ii. Parfois
 - iii. Jamais ou presque jamais

- d. Garçons:
- . Toujours
 - i. Souvent
 - ii. Parfois
 - iii. Jamais ou presque jamais
10. Veuillez détailler votre réponse à la question ci-dessus. D'après votre expérience et vos connaissances, y-a-t-il des nuances constatées sur certaines régions (notamment à Maradi, Tahoua et Zinder)?
Écrire la réponse : _____
11. Est-ce que les femmes, les hommes, les filles et les garçons ont un accès libre et équitable à ces services? Sinon, pourquoi ? (Choisir une ou plusieurs réponses):
- a. La priorité est donnée aux hommes
 - b. Il n'y a pas (ou très peu) de femmes donnant ce type de services
 - c. Insuffisance de médicaments dans les centres de santé
 - d. Les filles/femmes n'ont pas la permission de leur famille pour accéder aux services
 - e. Ce n'est pas sécurisant pour les femmes et filles de marcher pour atteindre ces services
 - f. L'emplacement des services n'est pas approprié ou acceptable pour les femmes/les filles
 - g. Les horaires ne sont pas appropriés pour les femmes et les filles
 - h. Autre:
12. Veuillez détailler votre réponse à la question ci-dessus. D'après votre expérience et vos connaissances, y-a-t-il des nuances constatées sur certaines régions (notamment à Maradi, Tahoua et Zinder)?
Écrire la réponse : _____
13. En général, comment se fait la division par sexe du travail au sein des menages ?
- a. Travail générant un revenu
 - i. Principalement des hommes
 - ii. Partagés de manière relativement égale
 - iii. Principalement des femmes
 - iv. Principalement des hommes, mais avec assistance des femmes
 - v. Principalement des femmes, mais avec assistance des hommes
 - b. Soins
 - i. Principalement des hommes
 - ii. Partagés de manière relativement égale
 - iii. Principalement des femmes
 - iv. Principalement des hommes, mais avec assistance des femmes
 - v. Principalement des femmes, mais avec assistance des hommes
 - c. Agriculture
 - i. Principalement des hommes
 - ii. Partagés de manière relativement égale
 - iii. Principalement des femmes
 - iv. Principalement des hommes, mais avec assistance des femmes
 - v. Principalement des femmes, mais avec assistance des hommes
 - d. Tâches ménagères
 - i. Principalement des hommes
 - ii. Partagés de manière relativement égale
 - iii. Principalement des femmes
 - iv. Principalement des hommes, mais avec assistance des femmes
 - v. Principalement des femmes, mais avec assistance des hommes
14. Qui contrôle les ressources et biens de la famille ?
Écrire la réponse : _____
15. Quelles sont les structures traditionnelles de prise de décision communautaires dans la/les régions de mise en œuvre du projet sur lequel vous travaillez (chefferie traditionnelle, comités locaux, etc.) ? Quel est le niveau de participation des femmes à ces structures décisionnelles ?
Écrire la réponse : _____
16. Quels sont les principales vulnérabilités dans ces lieux d'intervention (Maradi, Tahoua et Zinder)? (Sélectionner et cochez la ou les cases qui s'appliquent)

- i. Pas de place sûre dans la communauté
- ii. Attaques contre les écoles
- iii. Violence lié au conflit armé
- iv. Expositions aux REG (restes explosifs de guerre)
- v. Violence, harcèlement et abus sexuelle
- vi. Violence domestique
- vii. Mariage des enfants
- viii. Mutilation génitale féminine
- ix. Risque d'attaque lors des voyages en dehors de la communauté
- x. Risque d'attaque en allant aux toilettes/latrines, au marché, etc. _____
- xi. Mariage des enfants
- xii. Trafic des personnes
- xiii. Incapacité d'accès aux ressources et services
- xiv. Je ne sais pas
- xv. Je préfère ne pas répondre
- xvi. Autres: _____

17. Veuillez détailler votre réponse à la question ci-dessus. D'après votre expérience et vos connaissances, y-a-t-il des nuances constatées sur certaines régions (Maradi, Tahoua et Zinder)?
Écrire la réponse : _____

18. Quels autres facteurs de discrimination ont tendance à s'entrecroiser avec des discriminations liées au genre, aggravant les dynamiques d'exclusion ou de discrimination dans ces lieux d'intervention (Maradi, Tahoua et Zinder)? (Cochez les trois premiers choix selon un ordre décroissant d'importance)

- i. Âge
- ii. Ethnie
- iii. Caste
- iv. Religion
- v. Identité de genre et/ou orientation sexuelle
- vi. Handicap
- vii. Lieu de résidence (urbain/rural)
- viii. Niveau d'éducation
- ix. Statut migratoire
- x. Autre (préciser lequel)

19. Pour vos premiers choix dans la liste ci-dessus, comment se manifestent ces discriminations ? Veuillez être précis.
Écrire la réponse : _____

SENSIBILITÉ AU GENRE - QUESTIONS SUR LE PROGRAMME BMZ

La programmation porteuse de transformation au genre « examine, questionne et change les normes de genre rigides et les déséquilibres de pouvoir qui favorisent les garçons et les hommes au détriment des filles et des femmes. Elle aspire à s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes et remodeler l'inégalité des relations de pouvoir ; elle va au-delà de l'amélioration individuelle des filles et des femmes et vise à redresser les dynamiques et les structures de pouvoir qui renforcent l'inégalité des sexes. »
(UNICEF, [Note technique, n.d.](#))

20. Dans la mise en œuvre du projet, avez-vous identifié des inégalités de genre non adressées par le programme, voir des tensions (notamment liées aux normes de genre, traditions locales) avec la communauté? Si oui, lesquelles ?
Écrire la réponse : _____

21. Pensez-vous que le programme sur lequel vous intervenez apporte des solutions pratiques et concrètes aux problématiques de genre des zones d'intervention (programmation porteuse de transformation au genre)? Si oui, lesquelles?
Écrire la réponse : _____

22. Y-a-t-il des opportunités ou développements positifs à souligner en termes d'égalité de genre (lié au programme ou bien plus généralement) ? Si oui, lesquelles ? Par ex. Culture et traditions, centres locaux, comités, dialogue ou autres initiatives d'inclusion.
Écrire la réponse : _____

À PROPOS DE SAMUEL HALL

Samuel Hall est une entreprise sociale qui mène des recherches dans les pays touchés par les problèmes de migration et de déplacement. Notre mandat est de produire des recherches qui apportent une contribution aux connaissances et ont un impact sur les politiques, les programmes et les personnes. Grâce à une approche rigoureuse et à l'inclusion d'experts universitaires, de praticiens de terrain et d'un vaste réseau de chercheurs nationaux, nous accédons à des contextes complexes et recueillons des données précises.

Nos recherches permettent de faire entendre la voix des communautés aux acteurs du changement pour des sociétés plus inclusives. Samuel Hall a des bureaux en Afghanistan, au Kenya, en Allemagne et en Tunisie et est présent en Somalie, en Éthiopie et aux Émirats arabes unis. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.samuelhall.org



www.samuelhall.org



development@samuelhall.org



[@Samuel_Hall_](https://twitter.com/Samuel_Hall_)

